



2
0
2
1

AU FIL DE LOSNE

BULLETIN MUNICIPAL

VIE MUNICIPALE

LE MOT DU MAIRE	PAGE 4
LE CCAS	PAGE 5
COMMISSION CIMETIÈRE	PAGE 6
COMMISSION VOIRIE	PAGE 6
COMMISSION FORÊT	PAGE 7
SICECO	PAGE 7
SERVICES TECHNIQUES	PAGE 7
COMMISSION ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE	PAGE 8
COMMISSION PATRIMOINE BÂTI	PAGE 9
COMMISSION ÉCOLES	PAGE 9
NOTRE HISTOIRE : QUELQUES DATES	PAGE 10-11
OPÉRATION REVITALISATION DU TERRITOIRE	PAGE 12
PROGRAMME NATIONAL PONTS	PAGE 12
TOUR DE CÔTE-D'OR	PAGE 12
CONSEILLER NUMÉRIQUE	PAGE 13
RECENSEMENT MILITAIRE	PAGE 14
CARTE D'IDENTITÉ & PASSEPORT	PAGE 14
RECENSEMENT POPULATION 2022	PAGE 15
CPI	PAGE 15
ÉLECTIONS	PAGE 16
SALLE DES FÊTES	PAGE 17
DÉMATÉRIALISATION DE L'URBANISME	PAGE 18
ASILE DE MAISON-DIEU	PAGES 19
FINANCES 2021	PAGE 20-21
MAISONS FLEURIES	PAGE 22
COMMUNICATION	PAGE 22
SERVICES COMMUNAUTAIRES	PAGE 23
CALENDRIER COLLECTE DÉCHETS	PAGE 24
COLLECTE DES ENCOMBRANTS	PAGE 25

INFOS PRATIQUES	PAGE 26-27
-----------------	------------

MUNICIPALITÉ DE LOSNE

La mairie vous accueille le :

- ☐ lundi de 13h30 à 17h30
- ☐ mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00
- ☐ vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

Contact

Téléphone : 03 80 27 06 70

Email : mairie@losne.fr

Page facebook : <https://www.facebook.com/mairiedelosne>

Site internet : <https://www.losne.fr>



ASSOCIATIONS

CONFRÉRIE DES AVALANTS NAVIEURS DES CHEMINS D'EAU	PAGE 30
COMITÉ DES FÊTES	PAGE 30
LA GAULE DE BELLE DÉFENSE	PAGE 31
LA GYMLOSNAISE	PAGE 31
ENVOYEZ LA MUSIQUE	PAGE 32
À LA CROISÉE DES FILS	PAGE 32
SOLEIL D'AUTOMNE	PAGE 32
REMUE MÉNINGES SENIORS	PAGE 33
LE SOUVENIR FRANÇAIS	PAGE 33
ASVBD GYMNASTIQUE	PAGE 34
AMICALE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE	PAGE 34
HBCIS	PAGE 35
ASVBD JUDO	PAGE 36
ASVBD CANOË-KAYAK	PAGE 37
PAGAIES DES BORDS DE SAONE	PAGE 38
COMITÉ AMBASSADRICE BOURGOGNE	PAGE 38
ASUJL	PAGE 39

ENTREPRISES

ALIMENTATION	PAGE 40
BEAUTÉ BIEN-ÊTRE	PAGE 40
PRESSE ÉDITION IMPRIMERIE	PAGE 40
FLEURS ET JARDINS	PAGE 40
TAXIS	PAGE 40
GARAGISTES	PAGE 40
RESTAURATION / HÉBERGEMENT	PAGE 41
TRAVAUX PUBLICS	PAGE 41
AUTRES COMMERCES ET ENTREPRISES	PAGE 41
HABITAT	PAGE 42

DIVERTISSEMENTS

PARCOURS BIEN-ÊTRE	PAGE 43
MOTS FLÉCHÉS	PAGE 44
CRÉATION D'UN NOUVEAU LOGO	PAGE 45
RÉPONSES MOTS FLÉCHÉS	PAGE 46

Chers Losnaises, chers Losnais.

Le moment est venu pour l'équipe municipale, en partenariat avec les acteurs de la commune, de vous présenter les réalisations de l'année 2021 et les projets pour 2022.

Cette année encore, l'objectif principal des actions initiées par les adjoints et validées par les conseillers fut d'améliorer le quotidien des habitants.

Ainsi, avec l'aide du Plan France Relance, nous avons porté une attention particulière au cadre de vie et à la sécurité de nos enfants en rénovant des classes du Groupe scolaire Louis PERGAUD ; peinture des murs, changement des menuiseries et installation de volets, amélioration de l'éclairage, pose de garde-corps devant l'entrée et embauche d'une ATSEM (Agent spécialisé des écoles maternelles).

L'éducation étant une valeur fondamentale, nous souhaitons ainsi offrir aux enseignants les meilleures conditions pour pratiquer leur enseignement.

Au printemps, le syndicat des eaux a procédé au renouvellement d'une nouvelle tranche du réseau d'eau potable Rue de Seurre, puis la commune a lancé un marché de gestion des eaux pluviales, de création de trottoirs et simultanément le Conseil départemental que je remercie sincèrement a refait la couche de roulement sur la même zone. Nous avons maintenant un cheminement piéton sécurisé des écoles au lotissement des Ormes.

Parallèlement, de grands projets sont en cours mais prennent plus de temps que prévu parce que la vie s'est quelque peu ralentie par la présence de la pandémie. Malgré tout, les dossiers avancent ; la réhabilitation de l'asile de Maison-Dieu et son dépôt de permis de construire, la révision du PLU et le travail sur les règlements de zonage. Nous mettons tout en œuvre pour développer le territoire communal, conserver son patrimoine et son identité. Aujourd'hui, la commune s'agrandit et rassemble des habitants d'horizons très différents et c'est ce qui en fait sa richesse, mais aussi sa complexité. Notre souhait est que chacun puisse y trouver le bonheur et la sérénité mais aussi un enrichissement social et culturel. Et pour parfaire l'avancée dans l'ère du numérique, nous avons recruté une conseillère qui a vocation à vous accompagner dans l'usage du numérique.

La lecture de ce bulletin vous permettra je l'espère, de trouver les informations utiles à améliorer votre quotidien et à construire vos projets de vie.

Le Conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2022.

Laurence BRÉBANT



Marche Nordique

Le CCAS de Losne avait obtenu en 2020 une subvention pour la mise en place d'une activité de marche nordique dans le cadre de l'appel à projet du Pays Beaunois pour la mise en place d'actions de prévention de la perte d'autonomie pour les personnes de 60 ans et plus.

Cette nouvelle activité a rencontré un succès immédiat et une trentaine de personnes se sont inscrites.

Les cours répartis en 2 groupes et encadrés par une animatrice de l'association SIEL BLEU se sont déroulés les mercredis de février à juillet 2021.

Lors de la dernière séance, un moment de convivialité a été proposé aux participants et le CCAS leur a offert une paire de bâtons de marche.



1er cours de marche nordique le 17/02/2021

Prévention Routière

Pour 2022, la commune a de nouveau été retenue pour un appel à projet sur le thème de la prévention routière. Cinq ateliers de deux heures seront proposés aux participants (groupe de 12 à 15 personnes), encadrés par deux animateurs de l'association Prévention Routière.

De plus amples informations seront diffusées en début d'année.

Boîte à Livres

Afin de contribuer au développement de la lecture et grâce à la bonne volonté de plusieurs membres du bureau, une boîte à livres a été réalisée et installée sur le parking la salle des fêtes. Mais quel est son principe ? Tout simplement, il s'agit d'un lieu d'échange en « libre-service ». Tout un chacun peut venir emprunter un livre, l'y reposer après lecture et bien sûr en déposer d'autres qui connaîtront de nouveaux amateurs de lecture. Tout type d'ouvrage trouvera sa place dans la boîte sans oublier les enfants. Alors n'hésitez pas à vous rendre sur place pour donner une nouvelle vie aux ouvrages et faire partager la culture de la lecture. Bien sûr, tous les utilisateurs comptent sur le civisme de chacun afin de procurer une longue vie à la boîte à livres !

Hôtel à insectes

Les petites bêtes qui rendent service à la nature ont trouvé un refuge grâce à l'installation d'un hôtel à insectes au rond-point de Maison-Dieu, réalisé par Alain CESSOT, que nous remercions pour cette initiative.

Vaccinobus

Dès le début de la vaccination, le CCAS a pu recenser téléphoniquement, à la demande des services de la Préfecture, les personnes éligibles et les inscrire pour les passages du vaccinobus sur notre territoire. Cette solution de proximité a permis aux habitants de grandement faciliter l'accès au vaccin.



Boîte à Livres



Hôtel à insectes

Noël 2021

Le panier gourmand distribué en décembre 2020 à beaucoup séduit les seniors, l'expérience est donc renouvelée cette année. Les bons d'achat de fin d'année du CCAS et les colis gourmands offerts par la commune et le comité des fêtes ont été distribués mi-décembre aux aînés de 70 ans et plus.

Les membres du CCAS vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelles année.

Bernadette DONIUS

Au cours de cette année 2021, la commission a travaillé sur deux sujets principaux :

- **La réfection des portails** (peintures, adaptation pour amélioration de l'accès des personnes à mobilité réduite) : plusieurs entreprises contactées et venues sur place ont adressé leurs devis.

Ceux-ci se sont avérés bien supérieurs au montant estimé des travaux envisagés, incluant un volet "maçonnerie" (réfection des murs et assise des piliers) non prévu au départ.

La commission a ainsi décidé, compte tenu du montant important des travaux à engager, et aussi de leur caractère non urgent, de reporter ces travaux afin de rechercher des sources de financement mobilisables (aides, subventions, ..) et aussi, de contacter d'autres prestataires potentiels.

- **Équipement d'un logiciel de gestion du cimetière**: sur trois fournisseurs contactés, deux ont réalisé une présentation de leur produit aux membres de la commission, dont l'un correspondant tout particulièrement aux attentes. L'acquisition et la mise en place de ce logiciel devraient être effectives courant 2022 (*sous réserve de son vote au budget 2022*).

La gestion des emplacements et l'historique des sépultures sont actuellement faits sur des fiches cartonnées. L'acquisition d'un logiciel permettra d'assurer la pérennité des informations et d'améliorer la gestion du cimetière.

Fleurissement nouvel espace cinéraire

Quant au fleurissement du nouvel espace funéraire, la commission a décidé de le reporter, celui-ci restant fermé, pour cause d'emplacements disponibles dans l'ancien cimetière.

Entretien du cimetière

En 2022, la commission devra étudier et proposer aux services techniques des modes alternatifs à l'utilisation des produits phytosanitaires, pour l'entretien de notre cimetière.

En effet, suite à une nouvelle évolution de la réglementation sur l'utilisation de ces produits en zones hors agricoles, le désherbage chimique des allées sera interdit à compter du 1er juillet 2022.

La commission Cimetière et l'ensemble du conseil municipal profitent de cet article pour remercier toutes les personnes qui entretiennent les abords et fleurissent leurs concessions, contribuant ainsi à la propreté reconnue et appréciée de notre cimetière.

Martine DUBIEF

COMMISSION VOIRIE

Cheminement piéton

Le Conseil municipal a lancé en juin 2021 le marché concernant la 2ème tranche des travaux du cheminement piéton rue de Seurre. L'entreprise Noirot TP a débuté les travaux en juillet avec la pose des bordures, l'installation de grilles d'avaloirs et la réalisation de puits perdus pour l'écoulement des eaux pluviales. Le montant des travaux s'élève à 148 585,00 € HT dont le financement se décompose de la manière suivante :

- emprunt de 100 000 €
- subvention du Conseil Départemental au titre de la participation voirie : 30 000 €
- amendes de police : 9 744,93 €
- ressources propres : 8 840,07 €

Sécurisation groupe scolaire

Des travaux de sécurisation des abords du groupe scolaire ont été réalisés pendant les vacances d'été avec l'installation de garde-corps. Le montant des travaux s'élève à 28 455,36 € TTC.

Signalisation

Afin de garantir la sécurité des voies communales, un état des lieux de la signalisation routière a été réalisé. Ainsi plusieurs panneaux ont été changés, des panneaux de rue vont être installés au lotissement les Ormes et des travaux de réfection de la peinture routière (passages piétons, axes routiers, ...) ont été réalisés.

En 2022, la municipalité poursuivra ses efforts pour l'entretien de la voirie communale.

La commission voirie vous souhaite une bonne année à toutes et à tous.

Renaud HUDELOT



COMMISSION FORÊT

La fin d'année annonce pour les communes, la période des affouages. Cependant, il est constaté une diminution du nombre des affouagistes depuis quelques années et la commune de Losne n'est pas la seule concernée.

Devant le peu, voire l'absence, d'inscriptions pour le façonnage des houppiers, la commune réfléchit pour une cession du bois à une chaufferie dans les prochaines années.

À compter de 2022, la commune de Losne va travailler sur le futur plan d'aménagement de la forêt communale 2023-2043. À la vue de ces constatations, la collectivité va repenser son aménagement forestier avec une orientation axée vers de la plantation de bois noble. À cela vient s'ajouter le changement climatique qui se répercute directement et très fortement sur l'évolution de nos forêts. Pour anticiper ce changement la commune, en partena-

riat avec l'ONF et sur ses conseils, mènera une réflexion sur les futures essences à inscrire dans le plan d'aménagement. Ce travail permettra de préserver le patrimoine forestier communal.

Pour conserver sa forêt, la commune investit chaque année dans des travaux. En 2021, les dépenses d'entretien pour la forêt se sont élevées à 17 213,64 € pour un montant des recettes de 7 047,00 €.

Il est important de rappeler qu'en 2020, les recettes provenant de la vente de bois s'élevaient à 192 063,05 € pour un montant de dépenses de 23 237,11 €.

Protégeons notre forêt pour que les futures générations puissent profiter de sa faune et de sa flore.

Les membres de la commission bois-forêt vous souhaitent de joyeuses fêtes.

Laurent HUTTE

SICECO

Pour rappel, la commune adhère au SICECO (Syndicat Intercommunal d'Énergies de Côte d'Or) qui a entre autre, la charge de l'éclairage public sur la quasi-totalité du département.

En 2021, des travaux de changement de cet éclairage en LED sur le bourg qui concentre le plus de pannes ont été validés et seront effectués au début de l'année 2022. Leur montant estimatif s'élève à 25 965 € dont 11 470 € à la charge de la commune. Un programme sur plusieurs années et par quartier est établi, pour à terme remplacer toutes les ampoules par des LED moins consommatrices d'énergie et plus fiables.

Le syndicat a procédé au remplacement de fils nus non réglementaires Route de DOLE, il ne reste plus qu'une section concernée au lieu-dit La Borde qui sera modifiée en 2022.

Le SICECO travaille aussi sur le regroupement de commande d'énergie et la commune bénéficie par cet intermédiaire de tarifs préférentiels auprès de TOTAL DIRECT ENERGIE pour l'alimentation des bâtiments communaux.

La commune lui a aussi délégué l'étude énergétique des bâtiments les plus grands ou les plus énergivores : la salle des fêtes, les vestiaires du stade de foot, le groupe scolaire et l'asile de Maison-Dieu. A l'issue de ce diagnostic, nous saurons quels travaux envisager pour limiter les dépenses de chauffage de ces bâtiments.

La commune est présente au sein des instances décisionnaires de ce syndicat en la personne du premier adjoint.

Laurent HUTTE

SERVICES TECHNIQUES

La commune disposait d'un tracteur qui était à bout de souffle. Après discussion sur les besoins de la commune, les possibilités de recours à une entreprise et la reprise de l'ancien tracteur, le conseil municipal a validé l'achat d'un tracteur communal neuf et d'une épaveuse avec reprise de l'ancien pour un budget de 79 000 €. Cette nouvelle acquisition permettra de réaliser plus efficacement l'entretien de la commune (fauchage, etc.).

Le conseil municipal a pour volonté de poursuivre sa dynamique d'investissement dans du matériel plus récent, plus efficace et répondant aux normes de sécurité en vigueur.

Par ailleurs, nous souhaitons la bienvenue au nouveau responsable des services techniques : Monsieur DARD Yoann.



Renaud HUDELLOT

Suite au déracinement partiel d'un tilleul rue de la Croix Girard en décembre 2020, la commune de Losne a sollicité l'ONF pour vérifier l'état de plusieurs arbres situés à divers emplacements de la commune. Un agent de l'ONF s'est rendu sur place en mars 2021 et a réalisé un diagnostic. Après la réception du rapport indiquant qu'il y avait un risque de rupture du tilleul, la commune a procédé à l'abattage de l'arbre pour des raisons de sécurité.



En juillet, un orage a frappé la commune et a abîmé des saules pleureurs sur l'aire naturelle de pique-nique de Chaugéy. Ainsi, après diverses consultations et avis variés, la commission environnement a opté pour un important élagage des arbres plutôt qu'un abattage. Les arbres restent sous surveillance et une nouvelle consultation sera réalisée au printemps pour vérifier leur état après la saison hivernale.



Nos actions :

> **Installation de trois tables et bancs supplémentaires sur la commune** : une à la salle des fêtes, très appréciée des enfants et des parents qui se rendent à l'aire de jeux, une deuxième au Pontreux qui a malheureusement été victime d'incivilités et la troisième à l'aire naturelle de camping à Chaugéy.



> **À l'occasion de la journée mondiale du nettoyage de notre planète ou « World CleanUp Day »** du 18 septembre 2021, la municipalité a organisé une opération ramassage de déchets. Plus de 60 personnes dont 26 enfants ont participé. 4 zones ont été nettoyées : le Pontreux et la Chaudronne ; Quai de la Hutte et de l'Europe ; Ancienne route de Seurre (notamment vers les écoles) et l'aire naturelle de pique-nique. Dans la perspective d'une nouvelle action l'année prochaine, d'autres lieux seront ciblés.



Bernadette DONIUS

Dans la continuité de ce qui a été réalisé aux écoles en 2020, toutes les serrures des bâtiments communaux ont été remplacées par des badges sécurisés. Cet investissement subventionné par la DETR (Etat) nous permet de gérer plus efficacement et en toute sécurité les mises à disposition de salles.

La maison d'asile de Losne située à côté des ambulances étant libérée, les élus réfléchissent à transformer ce bâtiment bien placé en local commercial, notamment dans le cadre de l'Opération Revitalisation du Territoire.

Cette année, le conseil municipal a souhaité mettre l'accent sur l'entretien des bâtiments des écoles, avec le changement des fenêtres et la pose de volets à la maternelle pour une meilleure isolation et une sécurité renforcée. La dormette, 2 classes de maternelle ainsi que la salle du périscolaire ont été repeintes par nos agents communaux pendant la période estivale.

L'électricité a été mise en conformité dans l'ancien bâtiment et les 5 cheminées ont été refaites pour arrêter les infiltrations qui détériorent la charpente.



Fenêtres et volets écoles

Stéphane DUBOIS

ÉCOLES

La rentrée scolaire 2021 s'est faite en respectant un protocole sanitaire toujours présent et les aménagements de circulation adaptés à l'intérieur des cours sont toujours en vigueur en cette fin d'année.

Les effectifs se maintiennent et sont répartis de la manière suivante :

• **Maternelle :**

- Toute petite section : 2
- Petite Section : 20
- Moyenne section : 24
- Grande Section : 23

• **Elémentaire :**

- CP : 20
- CE1 : 20
- CE2 : 18
- CM1 : 21
- CM2 : 19

Une nouvelle ATSEM a été embauchée dans le cadre d'un contrat PEC (Parcours Emploi Compétence), elle intervient auprès des élèves de moyenne section.

Le projet de la commune et des écoles intitulé « Label Ecoles Numériques 2020 » a été retenu par les services de l'Etat et le matériel informatique commandé sera livré cette fin d'année : ce sera un atout supplémentaire pour apprendre dans de bonnes conditions.

Bombardement du 16 juin 1940

Madame GENIAUX a souhaité faire part de son témoignage aux élèves de l'école élémentaire de Losne afin de perpétuer le souvenir de cet événement tragique.

Le 16 juin 1940, Mme GENIAUX était à la gare de Chaugey pour prendre son train direction Dijon, où elle travaillait. C'est là qu'elle a assisté au bombardement du train par deux avions militaires italiens.

Elle s'en est sortie indemne mais cette journée l'a marquée à jamais.

Ce fût un moment inoubliable pour les élèves d'élémentaires.



Mme GENIAUX et son fils à l'école élémentaire de Losne

Stéphane DUBOIS

QUELQUES DATES

Ici habitent les « lônous » du patois lôner = flâner comme le fait la Saône avec ses larges méandres

- 1 L'église fut bâtie en 1695, rallongée d'un transept en 1825 et dotée d'un clocher-porche en 1870.
- 2 La rue des platanes qui partage Losne, est tracée en 1848
- 3 La chaudronne est un vestige de l'ancien cours de la Saône
- 4 Les quais d'embarquement de Losne et le chemin de halage sont achevés en 1848
- 5 L'asile de Losne = ancien nom de l'école maternelle, est ouvert en 1878
- 6 Borne de Citeaux de 1731, comportant le C et la crose et pierre des Avalants Navieurs de 2012
- 7 Le presbytère date de 1823-1826
- 8 Le pont du « pontreux » date de 1875, c'est un patois de pontereau = petit pont
- 9 Le « pont neuf » à sept arches fut construit en 1845 avec la route qui relie Losne à Maison-Dieu
- 10 La « vieille route », et la rue de Chaumergy étaient une voie romaine
- 11 Le châtaignier est un lieu-dit où se dressaient les fourches patibulaires (gibet) au Moyen-Âge
- 12 La motte de malpertuis citée en 1616, surveillait au Moyen-Âge, le chemin venant de Losne
- 13 Ici était la léproserie qui a donné son nom à Maison-Dieu
- 14 Les charrières salins, c'est-à-dire la voie du sel ou le chemin de Salins
- 15 en govignot, il y avait une mare au 19^{ème} siècle.
- 16 Ici était une tuilerie en 1444 puis une gravière au 20^{ème} siècle
- 17 La croix Girard fut réédifiée en 2010, mais elle existait déjà au 17^{ème} siècle
- 18 Ici était la borde du paradis, où il y avait quelques maisons de cultivateurs au 19^{ème} siècle.
- 19 La sommière des hauts-champs qui dessert les bois communaux, fut créée en 1880
- 20 Montfranchard (malfranchart en 1285) lieu-dit très ancien
- 21 Un des déchargeoirs /écluses du fossé des moines, entre montfranchard et l'étang neuf
- 22 La route d'Aumur remplaça l'ancienne sommière du pochon en 1864
- 23 L'homme mort est une paresse de langage de l'Orme mort, arbre qui sert souvent de limite
- 24 Le fossé des moines creusé en 1484 depuis le bief noir, alimentait en eau nos cinq étangs
- 25 Grande borne ancienne dite « la borne couchée » faisant la séparation d'avec la Comté
- 26 Le pochon, lieu-dit, en pré, en terre, en bois, en étang suivant les époques cité en 1285
- 27 L'ancien chemin de Saint-Aubin, est aujourd'hui dans les bois et sépare les bois communaux des bois domaniaux. La route de Chaumergy voie romaine redécouverte au 19^{ème} siècle le remplaça
- 28 Deux bornes armoriées faisant séparation d'avec la Comté, furent déplacées d'ici en 1988 pour être installées dans la cour de l'école de Saint-Aubin.
- 29 « Le guidon » est l'endroit où se séparent les routes de Franxault et Saint-Aubin
- 30 La bonnevarde est un lieu-dit évoquant un bon chemin (veurder = se promener)
- 31 Le clombeu lieu-dit patois, en colombot, on y cultivait l'osier au bord du fossé des moines
- 32 Le pont du clombeu date de 1783, son inscription côté bise : « COM BOURG MDCCLXXXIII »
- 33 L'asile de Maison-Dieu fut bâti en 1878-1880
- 34 Le « château de Maison-Dieu » maison bourgeoise fin 18^{ème} siècle
- 35 La maison-rouge de Citeaux est citée pour la première fois en 1313
- 36 Un moulin à vent existait en 1292 et a précédé la tuilerie (1725-1900) sur le haut du pré.
- 37 La mare du lit (lys) figure sur le plan mais nous avons perdu la mare...
- 38 L'école communale « Louis Pergaud » fut bâtie en 1875-1876
- 39 Le cimetière remplace en 1895 celui autour de l'église, sur une tombe est inscrite la date de 1765
- 40 Château-gaillard est un lieu-dit où a pu exister une construction fortifiée au 14^{ème} siècle
- 41 La borde est citée dès 1420 et sans doute avant ; il n'en reste aujourd'hui que les fermes
- 42 Le grand fraguier est malheureusement une orthographe erronée de Fraigney
- 43 L'aige au pitoux (= putois) est une haie vive servant à délimiter une propriété
- 44 Le bois des hées (hayes en 1301) lieu-dit très ancien, propriété communale
- 45 Le « pont de l'Auxon » date de 1844 et l'asile de Chaugy fut bâti en 1864
- 46 Le monument en hommage au bombardement du train à Chaugy, fut édifié en 1941
- 47 Le « pont de pierre » portait déjà ce nom en 1805
- 48 Ces deux piles sont les vestiges du barrage à aiguilles mis en service en 1842 et rasé en 1977

OPÉRATION REVITALISATION DU TERRITOIRE

Dans le cadre de l'Opération de revitalisation du territoire signée en 2020, la commune a souscrit au Plan Façade. Dans un périmètre précis correspondant à un secteur à promouvoir, les ravalements de façades peuvent bénéficier d'une aide financière de la commune, de la communauté de communes et/ou de la Fondation du patrimoine et à une défiscalisation du montant des travaux. Les bâtiments ou pavillons concernés ont reçu dans leurs boîtes à lettres les informations utiles.

Néanmoins voici les conditions pour en bénéficier :

- Les biens immobiliers doivent être visibles du domaine public et situés dans le périmètre d'intervention défini par la commune
- Les travaux ne doivent pas avoir commencé avant la demande d'aide
- Les travaux doivent correspondre au règlement d'intervention de l'opération
- Les travaux doivent être réalisés par des professionnels

Un chargé de mission de développement de l'ORT est en cours de recrutement ainsi qu'un animateur de commerce.

Pour tous renseignements : 03 80 39 19 85

À Losne, l'opération concerne le quai de la Hutte du n°1 au n°33 compris, l'Ancienne route de Seurre (entre le quai de la Hutte et le sentier menant à la place du 8 mai 1945, le quai de l'Europe et la rue Nationale depuis le pont jusqu'à la place du 8 mai 1945.

Laurence BRÉBANT

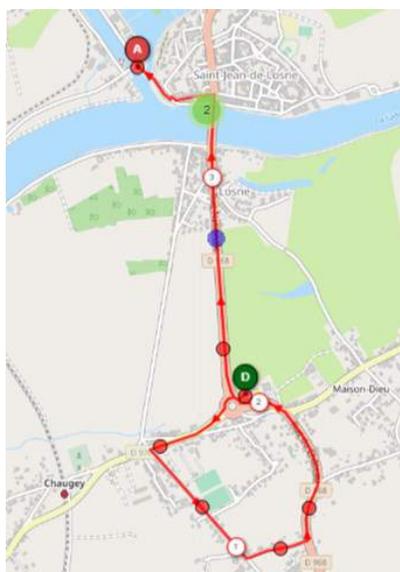
PROGRAMME NATIONAL PONTS

La commune a soumissionné au programme National Ponts lancé par l'Etat et le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), ce qui permettra d'avoir une expertise sur les ouvrages d'art communaux qui sont parfois en mauvais état.

C'est le cas du « Pont de pierre » situé dans la rue éponyme qui a subi les outrages du temps et supporté des tonnages bien au-dessus de ceux prévus à sa conception. Fermé à la circulation motorisée, c'est toutefois un patrimoine historique de la commune qui sera réparé et consolidé avec l'aide de l'Etat et du service Ouvrages d'Art du département.



Photo réalisée par Alain CESSOT



TOUR DE CÔTE-D'OR

Le tour de Côte d'Or cycliste 2022 se déroulera du 8 au 10 Juillet et la commune de Losne aura l'honneur d'accueillir le départ de la deuxième étape le 9 Juillet. Ce parcours de 73 km traversera le territoire communal pour se terminer à Labergement-les-Seurre.

Cette épreuve regroupera 21 équipes de 5 coureurs du plus haut niveau amateur.

Un départ aura lieu à la salle des fêtes et une boucle sera effectuée dans Maison-Dieu avant le démarrage du chronomètre à l'écluse du Canal.

Nous vous invitons d'ores et déjà à venir encourager ces sportifs le long du parcours en toute sécurité.

CONSEILLER NUMÉRIQUE

L'accompagnement au numérique pour tous, partout sur le territoire, constitue une priorité du Gouvernement. Dans le cadre du plan de relance, 250 millions d'euros sont destinés à faciliter pour tous, l'usage du numérique au quotidien. Cette mobilisation de l'Etat est une réponse à l'urgence d'accompagner plusieurs millions de Français éloignés du numérique. Elle complète les investissements publics réalisés pour le déploiement généralisé d'une connexion à très haut débit.

Ainsi, la commune de Losne, en association avec les communes de Saint-Jean-de-Losne et de Saint-Usage a intégré le volet « inclusion numérique » du plan de relance, piloté par l'Agence Nationale

de la Cohésion des Territoires. Un conseiller numérique a donc été recruté en septembre 2021 dans le but de soutenir les administrés dans leurs usages quotidiens du numérique, de les sensibiliser aux enjeux du numérique et de favoriser des usages citoyens et critiques et enfin de les rendre autonomes.

Avant son entrée en fonction, le conseiller numérique suit une formation de 4 mois. Au terme de cette formation, il se présentera à l'examen du certificat de compétences professionnelles « Accompagner différents publics vers l'autonomie dans les usages des technologies, services et médias numériques ».

Les communes bénéficient d'un soutien financier de l'Etat de 50 000 € sur 24 mois.




Un Conseiller Numérique à votre écoute pour les 3 communes

Julie CHARLES
Conseiller Numérique France Services

julie.charles@conseiller-numerique.fr
07 88 41 06 88

Mairies
21170 Losne, Saint-Jean-de-Losne, Saint-Usage

Aider les usagers à faire et être autonomes pour les démarches en ligne

Le conseiller numérique aide prioritairement l'usager à

-  Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)
-  Naviguer sur Internet
-  Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
-  Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
-  Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques.
-  Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
-  Apprendre les bases du traitement de texte

Dates et Horaires
De 9 à 12h et 13h30 à 17h30 sur rendez-vous.
A partir de Février 2022 du lundi au vendredi

Novembre 2021	2	8	12	15	16	22	29											
Décembre 2021	6	13	20	21	22	23	24	27	28	29	30	31						
Janvier 2022	3	4	5	6	7	10	11	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28	31





Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans et avant 16 ans et 3 mois révolus.

Tout jeune de nationalité Française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité Publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire, ...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement.

La démarche est très simple : **il suffit de se rendre à la Mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.** Une attestation de recensement est alors délivrée. Cette attestation doit être conservée soigneusement car les mairies ne délivrent pas de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national dont dépend l'intéressé.

Après s'être fait recenser, en cas de changement de domicile ou de situation familiale, professionnelle ou scolaire, l'intéressé doit le signaler au centre du service national, jusqu'à l'âge de 25 ans, notamment au moyen du formulaire Cerfa n° 11718*01.

CARTE D'IDENTITÉ & PASSEPORT

Vous disposez d'une connexion à internet et vous maîtrisez les outils informatiques

Il suffit de vous connecter sur le site : <https://ants.gouv.fr>. Vous pourrez alors réaliser une pré-demande en ligne.

L'impression du dossier n'est pas obligatoire mais il convient de noter le numéro de votre pré-demande (indispensable pour retrouver votre dossier en mairie).

La liste des pièces justificatives à fournir est disponible sur le site <https://www.service-public.fr>. Dans la plupart des cas une photo d'identité non découpée et un justificatif de domicile récent suffisent.

Vous ne disposez pas d'internet ou ne maîtrisez pas les outils informatiques

Un conseiller numérique vous propose ses services.

En dernier recours, vous pourrez vous présenter au secrétariat de mairie pour qu'un imprimé papier vous soit remis.

Prise de rendez-vous obligatoire

Dans tous les cas, pré-demande en ligne ou demande papier, vous devez prendre rendez-vous auprès d'une mairie équipée du dispositif de recueil d'empreintes (Seurre ou Auxonne au plus près de Losne).

Tarifs

• Pour un passeport :

- 86 € pour un majeur
- 42€ pour un mineur + de 15 ans
- 17 € pour un mineur - de 15 ans

• Pour une carte d'identité

Elle est gratuite si vous pouvez fournir la précédente carte d'identité ou si vous avez changé d'adresse. Si elle a été perdue ou volée, il faudra acheter un timbre fiscal à 25 €.

Attention : Les mairies ne vendent pas de timbres fiscaux. Vous pouvez les acheter dans un bureau de tabac ou les acquérir de manière dématérialisée en vous connectant sur le site : <https://timbres.impots.gouv.fr>

Validité

Le passeport est valable 10 ans pour un majeur, 5 ans pour un mineur.

Pour les cartes d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures, la durée est prolongée de 5 ans.

Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes d'identité des personnes mineures.

Attention, si vous partez en voyage, tous les pays n'autorisent pas l'entrée sur leur territoire aux personnes titulaires d'une carte portant une date de validité en apparence périmée.



RECENSEMENT POPULATION 2022

L'Enquête de recensement prévue en 2021 a été exceptionnellement reportée d'une année en raison de la crise sanitaire. Elle se déroulera donc du 20 janvier 2022 au 19 février 2022. Des dispositions particulières pourront être prises si la situation sanitaire imposait à nouveau des mesures de précaution.

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain !

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France, et plus précisément la population officielle de la commune de Losne. Ces résultats sont très importants car ils sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget de la commune : plus Losne aura d'habitants, plus l'aide financière sera élevée.

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets qui s'appuient sur une connaissance fine de la population.

En résumé, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple !

Les agents recenseurs sont recrutés par la commune.

Lors de la période d'enquête, un agent, muni d'une carte officielle, et tenu au secret professionnel, vous remettra vos codes de connexion pour vous recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer ensuite.

Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

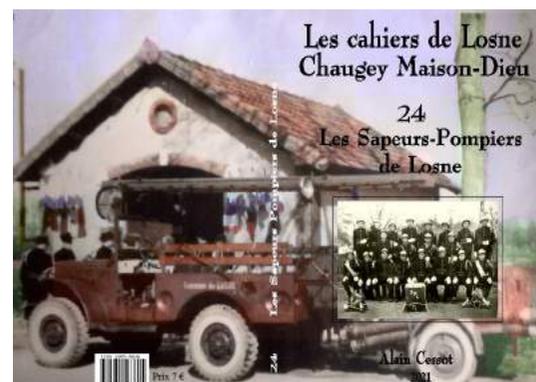
Votre participation au recensement est essentielle, gratuite et rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.



CPI

Cette année, nous avons vécu la douloureuse fermeture du centre de première intervention de Losne après 75 années d'existence. Malgré les efforts et la détermination du conseil municipal, le CPI n'avait plus d'avenir ni de raison d'être. Les sapeurs-pompiers de Losne restants ont tous été intégrés au centre de secours de Saint-Jean-de-Losne et les locaux sont mis à disposition des jeunes sapeurs-pompiers qui s'entraînent le samedi matin. Suite à l'exposition présentée le 14 Juillet, un cahier N°24 édité par Alain CESSOT retrace l'histoire des bénévoles, fiers et dévoués qui ont servi pendant toutes ces années les habitants de la commune.

Ce sera désormais le centre de secours de Saint-Jean-de-Losne qui interviendra sur notre commune avec parmi ses effectifs des Losnaises et Losnais.



Les élections présidentielles et législatives se tiendront respectivement en avril 2022 et juin 2022.

Afin de pouvoir voter lors de ces élections, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales. Cette démarche est volontaire sauf exception.

En effet, L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) inscrit automatiquement sur les listes électorales, les personnes qui remplissent pour la première fois les conditions suivantes :

- Les personnes qui viennent d'acquérir la majorité;
- Les personnes qui viennent d'être naturalisées;
- Les personnes dont l'inscription est ordonnée par le juge.

Qui peut être électeur ?

Plusieurs conditions doivent être remplies pour demander une inscription sur les listes électorales :

- Avoir au moins 18 ans la veille du scrutin
- Être français ou citoyen européen résidant en France(*)

- Jouir de ses droits civils et politiques
- Avoir une attache avec la commune au titre de son domicile principal, de sa qualité de contribuable ou de sa qualité de gérant de société

Comment s'inscrire ?

• Par internet

En utilisant le téléservice proposé par service-public.fr.

• En mairie

Vous devez remplir le formulaire d'inscription et présenter un justificatif d'identité et un justificatif de domicile récent.

• Par courrier

Vous devez envoyer les documents suivants : le formulaire d'inscription, un justificatif d'identité et un justificatif de domicile récent.

Vous pouvez vérifier votre situation (si déjà inscrit sur les listes électorales) en utilisant le site du service public.

(*) *Inscription sur les listes électorales complémentaires pour pouvoir voter aux élections municipales et européennes uniquement.*

Documents à fournir	Précisions
Formulaire d'inscription	Cerfa n°12669*02 disponible en mairie ou en ligne
Justificatif d'identité et de nationalité	Seuls la carte nationale d'identité et le passeport permettent de justifier simultanément de son identité et de sa nationalité.
Justificatif d'attache avec la commune	Justificatif de domicile de moins de 3 mois (attestation ou facture de gaz, d'eau, d'électricité, de téléphone fixe, assurance habitation; bulletin de salaire ou titre de pension; quittance de loyer non manuscrite, redevance d'enlèvement des ordures ménagères la plus récente).



Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales peuvent être déposées toute l'année auprès de la mairie.

Seule exception : lors d'une année d'élection, il faut s'inscrire au plus tard le 6ème vendredi précédant le 1er tour du scrutin.

SALLE DES FÊTES

Procédure de réservation

Les demandes doivent être adressées par écrit (mail) à Madame le Maire de Losne. Elles doivent comporter l'objet et les dates de début et de fin prévues pour la manifestation, l'identité du demandeur ainsi que ses coordonnées.

La réservation ne sera acquise, sauf annulation par nécessité, qu'à la réception par le secrétariat de mairie d'un dossier complet comprenant :

- le contrat de location complété et signé
- l'attestation d'assurance responsabilité civile
- un chèque d'acompte d'un montant d'un tiers de la location

Tarifs salle des fêtes 2022

Désignation	Durée	Avec cuisine	Sans cuisine
Petite Salle	1/2 journée	138 €	92 €
	1 journée	181 €	138 €
	Week-end	223 €	181 €
Grande Salle	1/2 journée	248 €	138 €
	1 journée	381 €	248 €
	Week-end	427 €	291 €
Salle des associations (en supplément de la grande salle)		86 €	



Forfait gaz/électricité 2022

Forfait	Grande salle	Petite salle
1/2 journée été	8,80 €	5 €
1/2 journée hiver	29 €	15 €
1 journée été	17,60 €	10 €
1 journée hiver	58,30 €	30 €
1 week-end été	44,00 €	22 €
1 week-end hiver	145,75 €	100 €



Grande salle



Salle des associations



Petite salle

DÉMATÉRIALISATION DE L'URBANISME

LA COMMUNE DE LOSNE DÉMATÉRIALISE LES AUTORISATIONS D'URBANISME

À compter du 1er janvier 2022, les administrés qui désirent entreprendre des travaux de construction ou de réfection pourront déposer par voie dématérialisée leur dossier d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux, certificat d'urbanisme) sur le guichet unique.

La dématérialisation des autorisations d'urbanisme doit permettre aux demandeurs de suivre l'avancée de leurs dossiers et faciliter les échanges avec l'administration. Pour la commune, elle doit permettre de réduire les coûts liés à la reproduction et aux envois des dossiers auprès des différents services consultés ; le service instructeur gagnera en temps de travail et donc en qualité.

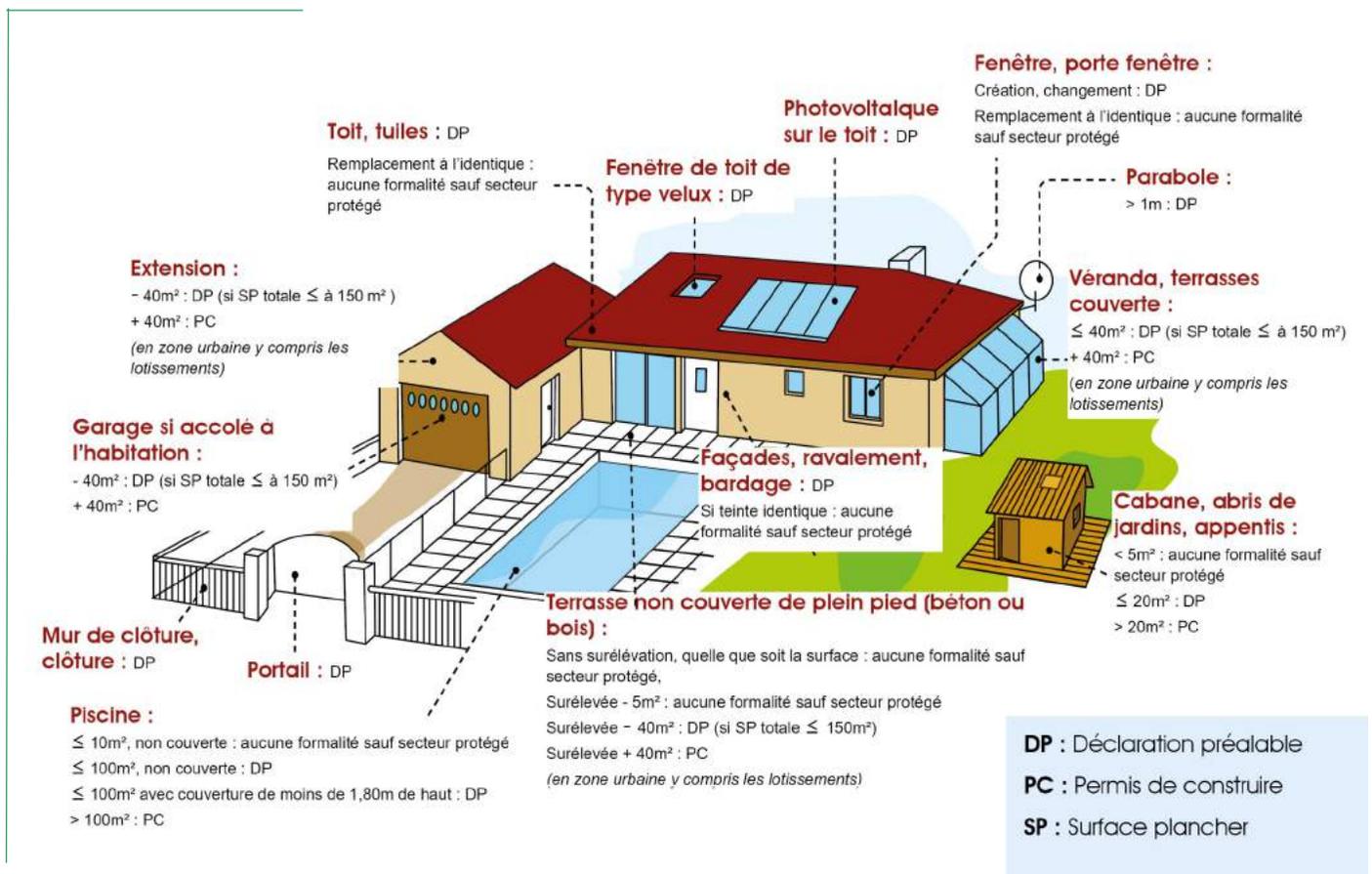
Le guichet unique sera ouvert début janvier 2022 et accessible depuis le site de la commune à l'adresse : <https://www.losne.fr>

Jusqu'au 31 décembre 2023, le dépôt de dossier sous format papier sera encore possible auprès du secrétariat de mairie.

Il est rappelé que les dossiers papier doivent être fournis en 5 exemplaires pour les permis de construire, 4 exemplaires pour les déclarations de travaux sauf pour les travaux de toiture, ravalement de façade qui sont à transmettre en 2 exemplaires.

Le service instructeur des ADS vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Les différentes autorisations d'urbanisme



Les documents CERFA pour les permis de construire et les déclarations préalables de travaux sont disponibles et téléchargeables sur le site du service public (www.service-public.fr).

EN MATIÈRE D'URBANISME, AUCUN DROIT N'EST ACQUIS

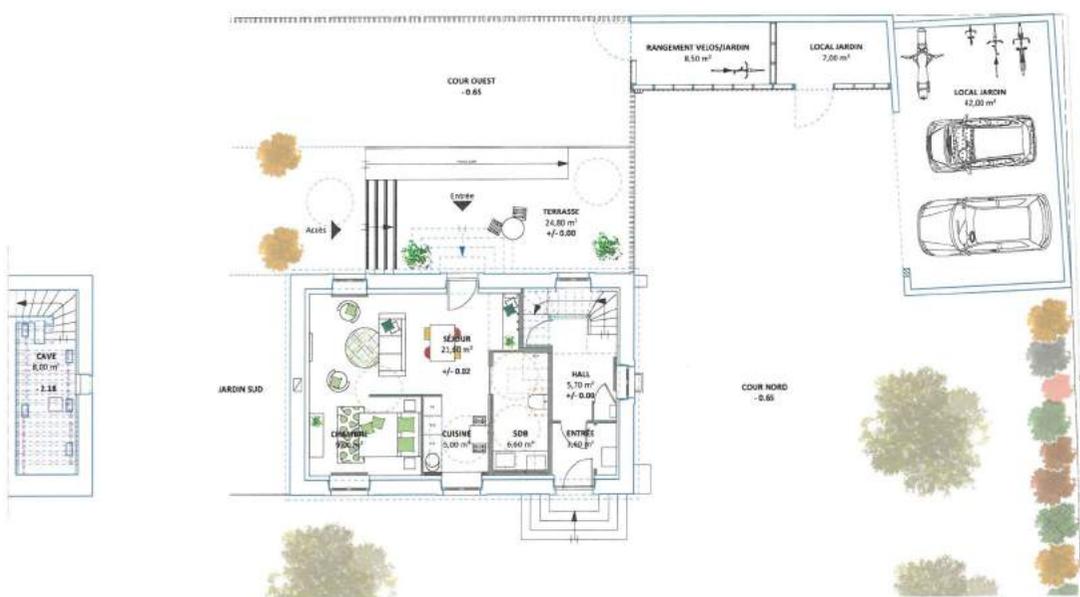
Pour tous renseignements d'urbanisme, prendre contact avec l'instructeur du droit des sols au 03.80.27.06.72 ou par mail : urbanisme@losne.fr

ASILE DE MAISON-DIEU

Le logement communal situé au 20 rue du Paradis a fait l'objet d'un permis de construire accepté le 11 octobre dernier.

Le bâtiment sera entièrement rénové en deux appartements : un T1 en rez-de-chaussée, conforme aux normes d'accessibilité et un T4 en duplex au 1er et 2ème étage.

L'identité de cette ancienne école sera préservée et proposera à la location deux logements de bonne qualité.

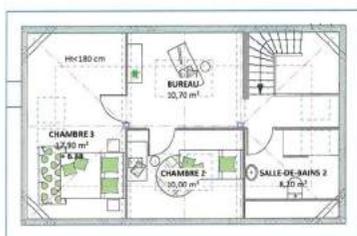


Plan du sous-sol - Ech: 1/100

Plan du rez-de-chaussée - Ech: 1/100

Logement au rez-de-chaussée : pièce de vie avec une chambre. Complété par un local jardin/vélos.

Un accès sera créé rue de la Mare afin de desservir le T1 du rez-de-chaussée. Chaque logement dispose de sa propre entrée indépendante.



Plan des combles - Ech: 1/100

Logement aménagé en duplex (exploitation des combles). Dispose d'une cave, d'une pièce de vie avec cuisine séparée, d'une chambre principale et de trois autres pièces aménagées en soupenette (chambre/bureau).



Plan de l'étage - Ech: 1/100

Jardin divisé en deux et remis en valeur avec la plantation d'arbres.

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année les actions qui seront entreprises. Beaucoup plus complexe qu'un budget ménager, le budget communal est à la fois un acte de prévision annuel (c'est un programme financier qui évalue les recettes à encaisser et les dépenses à évaluer) et un acte d'autorisation (acte juridique qui autorise le maire à engager les dépenses décidées par le conseil municipal).

En 2020, la commune de Losne a réalisé 1 281 605 € (comprenant le report de l'excédent) de recettes de fonctionnement et les dépenses se sont élevées à 644 986 €.

Pour la section d'investissement, les recettes s'élèvent à 322 179 € et les dépenses à 423 793 €.

Ainsi le résultat de clôture de l'exercice est de 535 005 €.

Fonctionnement

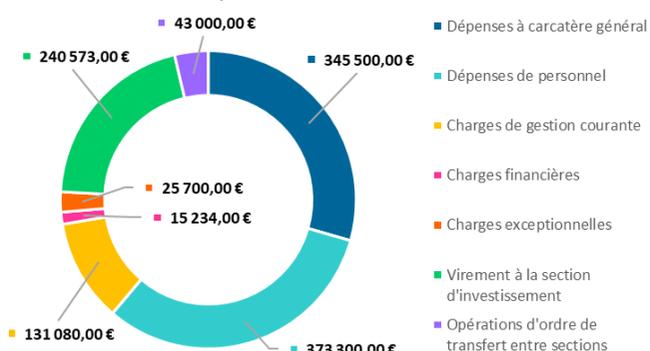
La section de fonctionnement comprend les opérations de gestion courante et régulières de la commune. En dépenses : les frais de personnels, l'entretien des bâtiments, les intérêts d'emprunts, ... et en recettes : les impôts locaux, les dotations versées par l'Etat et les produits de l'exploitation du domaine (loyers, ventes de bois) et des services publics locaux notamment.

Investissement

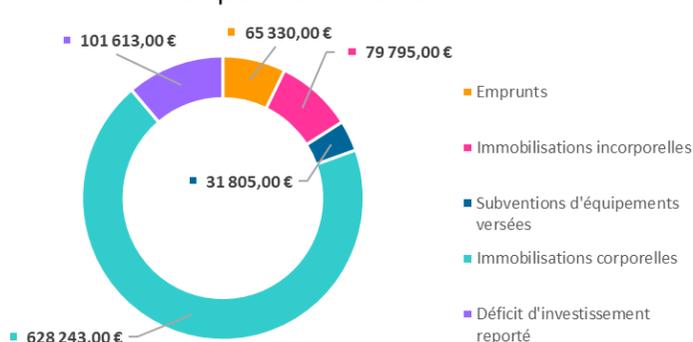
La section d'investissement comprend les opérations en capital qui ont pour effet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune. Pour les dépenses il s'agit des travaux neufs, des grosses réparations, des acquisitions de terrains et d'immeubles ou encore le remboursement du capital des emprunts. Les recettes concernent les subventions d'investissement, la fiscalité d'urbanisme, les emprunts, les reversements du fonds de compensation de la TVA et l'autofinancement.

Budget Primitif 2021

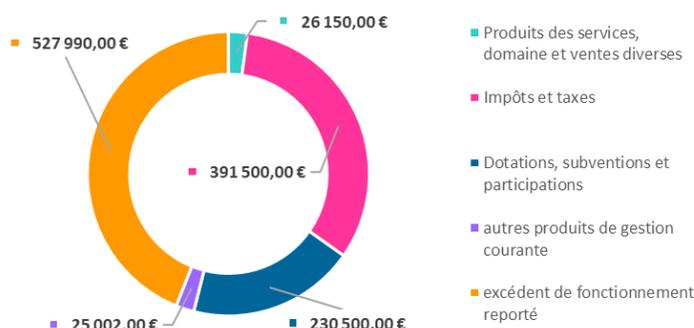
Dépenses de fonctionnement



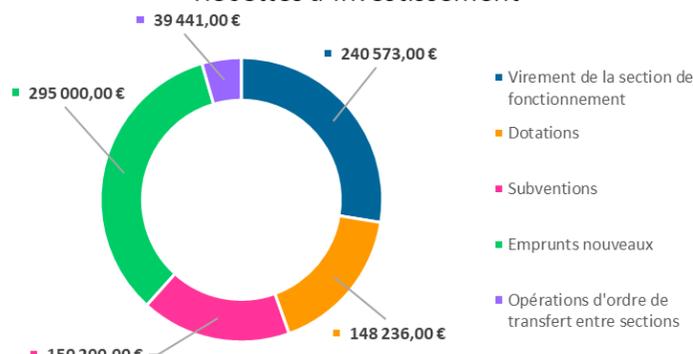
Dépenses d'investissement



Recettes de fonctionnement



Recettes d'investissement



Taux des impôts locaux

- Foncier bâti : 15,86 € (taux communal) + 21 % (taux départemental) soit 36,86 €

- Foncier non bâti : 35,28 %

L'encours de la dette pour l'année 2021

Objet	Durée	Capital initial	Capital restant à payer
Extension du cimetière (2009)	15 ans	127 390 €	25 022 €
Extension du groupe scolaire (2011)	25 ans	500 000 €	341 341 €
Extension du hangar communal (2017)	12 ans	50 000 €	33 876 €
Acquisition d'un terrain (2018)	7 ans	63 000 €	38 643 €
Création et aménagement d'un espace funéraire (2019)	10 ans	54 000 €	47 454 €
Travaux rue de Seurre (2020)	10 ans	50 000 €	50 000 €
Travaux de voirie 2ème tranche rue de Seurre (2021)	15 ans	100 000 €	100 000 €

Le remboursement des emprunts représente 81 527,94 € (66 164,15 € de capital et 15 363,79 € d'intérêts).
Encours de la dette : 651 339,09 €.

Subventions accordées dans le cadre du plan France relance :

• Conseiller numérique

Nature de l'opération	Montant de la dépense subventionnable	Taux	Montant de la subvention	Reste à charge de la commune
Matériel informatique	1 212 €	80%	969 €	243 €
Salaire du conseiller numérique sur 24 mois	54 228,96 €	92%	50 000 €	4 228,96 €

• Menuiserie des écoles

Montant de la dépense subventionnable	Taux	Montant de la subvention	Reste à charge de la commune
54 382,33 €	50 %	26 000 €	28 382,33 €

• Acquisition du logiciel e-ADS

Montant de la dépense subventionnable	Taux	Montant de la subvention	Reste à charge de la commune
8 822,40 €	50 %	4 000 € par centre instructeur 400 € par commune rattachée	28 382,33 €



La municipalité souhaite, par le concours des maisons fleuries, saluer l'investissement des habitants dans le fleurissement de leurs habitations qui contribue à l'embellissement du cadre de vie et à l'image de la commune de Losne. En ce sens, seules les décorations végétales visibles depuis la voie publique sont prises en compte.

Pour rappel, aucune inscription n'est nécessaire pour participer au concours. Les membres du jury des maisons fleuries réalisent trois évaluations durant la période estivale et le palmarès est réalisé selon la moyenne des notes attribuées.

Les lauréats sont récompensés lors d'une cérémonie organisée par les élus. Celle-ci a eu lieu le 27 novembre 2021.

MAISONS FLEURIES



Palmarès

1. LEVEQUE Michel
2. DUBIEF Jacky
3. BLANCHET Jean
4. TAINURIER Pierre
5. COUTTIN Nicole
6. POINSARD Daniel
7. BERTHELON Maurice
8. SOLOY Raymonde
9. LEVEQUE François
10. PAGEAUT Annie
11. MILLIOT François
12. VINCENT Guillaume
13. GUINCHARD François
14. MARTIN Denis
15. ROBIN Perrine

COMMUNICATION

Affichage libre

La commune de Losne met à disposition du public rue des Platanes, gratuitement et librement, un panneau d'information destiné à recevoir différents types d'affichage : expression libre / opinions / affichage associatif / vie de quartier, ...

Site internet

Plus moderne, plus pratique, plus proche de vous ... Le site internet de la commune a été totalement reconstruit et repensé suite au changement de la plateforme d'hébergement du site. L'information y est simplifiée afin que chacun y trouve l'information le plus rapidement possible.

Afin d'optimiser l'accès aux informations, l'accueil du site est constitué d'accès rapides (Carnet d'adresses, Actualités, Evènements, ...) et d'un navigateur de recherche pour trouver les informations par mots-clés. En plus de ces accès rapides, sa présentation dynamique, moderne et épurée, avec ses rubriques clairement identifiables, doit faciliter votre navigation.

Par ailleurs, ce nouveau site offre la possibilité de diffu-

ser une newsletter aux personnes qui se seront



inscrites via le site internet. Une réflexion est en cours pour la mise en place de ce nouveau moyen de communication.

La commission communication est à votre écoute pour toute requête, suggestion, idée, ... afin que le nouveau site de la commune devienne votre outil utile et pratique du quotidien.

Enfance-Jeunesse

Le service communautaire Enfance-Jeunesse a mis en place sur la commune un accueil périscolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les enfants scolarisés à Losne sont accueillis le matin à partir de 7h30 dans des locaux dédiés, situés dans le groupe scolaire Louis PERGAUD. Un service de restauration est proposé le midi à la salle des fêtes que les enfants rejoignent à pied en 10 mn. Le soir, les animateurs s'occupent des enfants jusqu'à 18h30. C'est une chance pour la commune d'avoir un service périscolaire sur place géré dans les meilleures conditions par la Communauté de communes.

Un plan mercredi permet aussi une garde à Pagny-le-Château, Brazey-en-Plaine ou Pouilly-sur-Saône et un accueil de loisirs sans hébergement est proposé pendant les vacances scolaires.

Pour tous renseignements, rendez-vous sur le site Internet de la Communauté de communes ou contactez le service au 03.80.27.08.10 / 06.30.64.84.31.

Le guichet unique du Relais Assistants Maternels libre et gratuit accompagne les parents en recherche d'un mode de garde ; micro-crèches, périscolaires ou l'un des nombreux assistants maternels présents sur la commune.

Tél : 03.80.79.00.82.

Ecole de Musique

Une quinzaine de professeurs dispensent plus de 20 disciplines au sein de l'Ecole de musique dirigée par Julia MARTEL. Les inscriptions sont ouvertes dès le mois de juin pour l'année scolaire suivante.

La rentrée 2021 a vu le retour des cours en présentiel au Château MAGNIN à Brazey-en-plaine et aux Ursulines à Seurre pour le plus grand bonheur de tous, élèves comme professeurs.

Pour tous renseignements, connectez-vous sur le site Rivesdesaone.fr



Déchèterie

Une réorganisation des déchèteries communautaires est en cours, et suite à l'ouverture de la nouvelle plate forme de Brazey-en-Plaine, celle de Saint-Usage est désormais fermée, ainsi que la plateforme de déchets verts située à Losne.

L'évolution des normes et les nouvelles filières de recyclage doivent nous inciter à un meilleur tri et à une réflexion sur le devenir de nos déchets.

Chaque foyer peut disposer d'un bac gris pour les déchets non recyclables dont le volume est adapté au nombre d'occupants et d'un bac jaune pour le recyclage.

Pour rappel, les bacs doivent être sortis la veille au soir et rentrés le lendemain.

Le service environnement est joignable au 0 805 800 346 ou par mail à infodechets@rivesdesaone.fr.

Horaires des déchèteries

	LUNDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
LAPERRIERE-SUR-SAONE		14h - 17h			9h - 12h 14h - 17h
AUVILLARS-SUR-SAONE		14h - 17h			9h - 12h 14h - 12h
SEURRE	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h
BRAZEY-EN-PLAINE	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h

Du 1er avril au 30 octobre, les déchèteries ferment leur porte à 18h00 au lieu de 17h00.

Losne

Calendrier 2022 des jours de collecte
Bac jaune • Bac gris
 (Pensez à sortir votre bac la veille
 au soir du jour de collecte, poignées côté route)



Rives de Saône

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
SA Jour de l'An	1 MA	1 MA	1 VE M.D. - Chaughey	1 DI Fête du travail	1 ME S 22	1 VE M.D. - Chaughey	1 LU	1 JE	1 SA	1 MA Toussaint	1 JE
DI	2 ME	2 ME	2 LU	2 JE	2 VE	2 SA	2 ME	2 VE M.D. - Chaughey	2 DI	2 ME S 44	2 VE M.D. - Chaughey
LU	3 JE	3 JE	3 MA	3 MA	3 VE M.D. - Chaughey	3 DI	3 ME	3 SA	3 LU	3 JE	3 SA
MA	4 VE M.D. - Chaughey	4 VE M.D. - Chaughey	4 LU	4 SA	4 SA	4 JE	4 JE	4 DI	4 MA	4 VE M.D. - Chaughey	4 DI
ME	5 SA	5 SA	5 MA	5 DI Pentecôte	5 DI	5 MA	5 VE M.D. - Chaughey	5 LU	5 ME S 36	5 SA	5 LU
JE	6 DI	6 DI	6 ME	6 VE M.D. - Chaughey	6 LU L de Pentecôte	6 ME	6 SA	6 MA	6 JE	6 DI	6 MA
VE M.D. - Chaughey	7 LU	7 LU	7 JE	7 SA	7 MA	7 JE	7 SA	7 ME	7 VE M.D. - Chaughey	7 LU	7 ME S 49
SA	8 MA	8 MA	8 VE M.D. - Chaughey	8 DI Armistice 1945	8 ME	8 JE	8 LU	8 JE	8 SA	8 MA	8 JE
DI	9 ME	9 ME	9 SA	9 LU	9 JE	9 SA	9 MA	9 VE M.D. - Chaughey	9 DI	9 ME	9 VE M.D. - Chaughey
LU	10 JE	10 JE	10 MA	10 VE M.D. - Chaughey	10 VE	10 DI	10 ME	10 SA	10 LU	10 JE	10 SA
MA	11 VE M.D. - Chaughey	11 VE M.D. - Chaughey	11 ME	11 ME	11 SA	11 LU	11 JE	11 DI	11 MA	11 VE Armistice 1918	11 DI
ME	12 SA	12 SA	12 DI	12 JE	12 DI	12 MA	12 ME	12 SA	12 ME	12 SA	12 LU
JE	13 DI	13 DI	13 ME S 15	13 VE M.D. - Chaughey	13 LU	13 ME	13 SA	13 MA	13 JE	13 DI	13 MA
VE M.D. - Chaughey	14 LU	14 LU	14 JE	14 SA	14 MA	14 JE	14 DI	14 ME	14 VE M.D. - Chaughey	14 LU	14 ME S 50
SA	15 MA	15 MA	15 VE M.D. - Chaughey	15 DI	15 ME	15 VE M.D. - Chaughey	15 LU	15 JE	15 SA	15 MA	15 JE
DI	16 ME	16 ME	16 LU	16 LU	16 JE	16 SA	16 MA	16 VE M.D. - Chaughey	16 DI	16 ME	16 VE M.D. - Chaughey
LU	17 JE	17 JE	17 DI	17 MA	17 VE M.D. - Chaughey	17 DI	17 ME	17 SA	17 LU	17 JE	17 SA
MA	18 VE M.D. - Chaughey	18 VE M.D. - Chaughey	18 LU	18 ME	18 SA	18 LU	18 JE	18 DI	18 MA	18 VE	18 DI
ME	19 SA	19 SA	19 MA	19 DI	19 SA	19 MA	19 LU	19 ME	19 SA	19 LU	19 SA
JE	20 DI	20 DI	20 ME	20 LU	20 LU	20 ME	20 SA	20 MA	20 JE	20 DI	20 MA
VE M.D. - Chaughey	21 LU	21 LU	21 SA	21 MA	21 MA	21 JE	21 DI	21 ME	21 VE M.D. - Chaughey	21 LU	21 ME S 51
SA	22 MA	22 MA	22 VE M.D. - Chaughey	22 DI	22 ME	22 VE M.D. - Chaughey	22 LU	22 JE	22 SA	22 MA	22 JE
DI	23 ME	23 ME	23 LU	23 LU	23 JE	23 SA	23 MA	23 VE M.D. - Chaughey	23 DI	23 ME	23 VE M.D. - Chaughey
LU	24 JE	24 JE	24 MA	24 MA	24 VE M.D. - Chaughey	24 DI	24 ME	24 SA	24 LU	24 JE	24 SA
MA	25 VE M.D. - Chaughey	25 VE M.D. - Chaughey	25 LU	25 ME	25 SA	25 LU	25 JE	25 DI	25 MA	25 VE	25 DI Noël
ME S 4	26 SA	26 SA	26 MA	26 JE	26 DI	26 MA	26 VE M.D. - Chaughey	26 LU	26 ME	26 SA	26 LU
JE	27 DI	27 DI	27 ME	27 LU	27 LU	27 ME	27 SA	27 MA	27 JE	27 DI	27 MA
VE M.D. - Chaughey	28 LU	28 LU	28 JE	28 MA	28 MA	28 JE	28 DI	28 ME	28 VE M.D. - Chaughey	28 LU	28 ME S 52
SA	29	29	29 VE M.D. - Chaughey	29 DI	29 ME	29 VE M.D. - Chaughey	29 LU	29 JE	29 SA	29 MA	29 JE
DI	30	30	30 SA	30 LU	30 JE	30 SA	30 MA	30 VE M.D. - Chaughey	30 DI	30 ME	30 VE M.D. - Chaughey
LU	31	31	31 ME	31 MA	31	31 DI	31 ME	31 LU	31 LU	31	31 SA



→ Briques alimentaires



→ Cartonnettes



→ Bouteilles et
flacons en plastiques



→ Emballages
métalliques vides



→ Journaux, magazines,
publicités, livres...

N° Vert 0 805 800 346
 avec un appel

www.rivesdesaone.fr

Que faut-il jeter
 dans le bac jaune ?

COLLECTES DES ENCOMBRANTS 2022



Ce service ne concerne que les équipements de la maison non dangereux et non toxiques, **EN PETITE QUANTITÉ** : mobilier, literie et appareils de gros électroménager.

Il s'agit d'un service de **dépannage** organisé par la commune.

MODALITÉS DE DÉPÔT

- **Quand ?** la veille au soir ou le matin même avant 7h00
- **Où ?** devant chez vous, sans gêner la circulation piétonne
- **Seuls les encombrants autorisés sont collectés**



Equipements sanitaires, Pneus, Déchets toxiques (peintures, solvants, ...), Déchets d'équipements électriques & électroniques, Déchets de travaux des particuliers (gravats, déchets verts, ...), Ordures ménagères, Bouteilles de gaz, Véhicules divers, Cartons, palettes, vaisselles, ...



	JANV.	FÉV.	MAR	AVRI	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
Chaugey	05			06			06			05		
Losne		02			04			03			02	
Maison-Dieu			02			01			07			07



Le dépôt sauvage expose tout contrevenant à une amende de 5^{ème} classe, d'un montant de 450 €

Taille de haies

Vous devez veiller à ce que vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public : vos arbres et vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière.

Eclairage public

Vous constatez un dysfonctionnement d'un poteau d'éclairage public ? Contactez la mairie en indiquant l'adresse du poteau. Une demande d'intervention sera faite auprès de l'entreprise Eiffage, chargée de l'entretien. La maintenance est effectuée tous les trimestres.

Déchets verts et dépôts sauvages

La propreté de l'environnement comme du village est l'affaire de tous. Si la très grande majorité de nos concitoyens en est consciente et agit dans ce sens, l'irresponsabilité de quelques-uns ne peut être acceptée.

Le dépôt sauvage de déchets est interdit par la loi (juillet 1975) et passible d'amende pouvant aller jusqu'à 1500 €.

Depuis quelques temps, la municipalité a constaté des dépôts sauvages répétés sur la commune et particulièrement dans les bois.

Les dépôts sauvages posent plusieurs problèmes :

- Nuisances olfactives,
- Dangers sanitaires
- Risques d'accidents quand ils empiètent sur la voie publique

Entretien des trottoirs

Nous rappelons à l'ensemble des habitants qu'il est de leur responsabilité d'entretenir le trottoir situé devant leur propriété, que cela concerne le balayage, désherbage, le ramassage des feuilles ou encore le déneigement (arrêté municipal n°2018.7).

Pour ce faire, il est strictement interdit d'utiliser des produits phytosanitaires.

Ce geste citoyen sera bénéfique pour tous !

Défibrillateurs

La commune de Losne compte 4 défibrillateurs disposés dans différents lieux publics :

- Devant la mairie
- Devant la salle des fêtes
- Aux écoles
- Au stade de foot (accessible uniquement lorsque le stade est ouvert)

Le bruit

Pour vivre dans une ambiance sonore agréable pour tous, chacun se doit de prendre quelques mesures de bon sens.

Jardinage et bricolage : je me réfère aux horaires de l'arrêté préfectoral : les jours ouvrables de 08h à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis : de 09h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Fêtes familiales et musique : à leur occasion; je préviens mon entourage et limite le volume de la sono.

Animaux : j'envisage des solutions pratiques telles que le gardiennage en cas d'absence, le dressage, l'emploi de collier anti-aboiements pour mon chien. J'éloigne des habitations voisines toute basse-cour, volière ou chenil.

J'accepte aussi les bruits de la vie ; j'accepte les jeux d'enfants ; je prends en compte les horaires de travail de mes voisins.

Interdiction brûlage des végétaux

• Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs et de fumée) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérigènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène.

La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

• Quels sont les déchets concernés par cette interdiction ?

Ce sont les tontes de pelouse, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes,... en mélange ou pas avec d'autres déchets.

• Qui est concerné ?

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts doit respecter cette interdiction.

En cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée.

Pôle Rénovation Conseil du Pays Beaunois

Service public territorial, indépendant et gratuit, le Pôle Rénovation Conseil vous accompagne dans votre projet de rénovation énergétique.

Par où commencer ? Qui contacter ? Existe-t'il des aides financières pour les travaux que j'envisage ? ... Autant de questions auxquelles l'équipe du Pôle Rénovation Conseil pourra répondre.

Quels que soient les travaux envisagés, le Pôle Rénovation vous accompagne tout au long de votre projet.

Les conseillers répondent à toutes les questions techniques, financières ou administratives :

- priorisation des travaux à réaliser,
- présentation personnalisée des aides financières,
- solutions techniques envisageables,
- critères de performance à respecter,
- appui à la recherche de professionnels,
- analyse des devis, ...

Et pour aller plus loin :

- prescription d'un audit énergétique Effilogis
- réalisation d'un plan de financement
- aide au montage des dossiers de demande d'aides
- accompagnement dans la réalisation des travaux

Pour en savoir plus, contactez le Pôle Rénovation Conseil !

03 80 24 55 60

polerenovation@paysbeaunois.org

www.polerenovation.org



Trésorerie

À compter du 1er janvier 2022, la commune de Losne et l'ensemble du territoire communautaire relèveront de la Trésorerie de Nuits-Saint-Georges.

Aide achat vélo électrique

Le Département de la Côte -d'Or donne un coup de pouce financier de 250 € aux Côte-d'Orniens qui souhaitent acquérir un vélo électrique neuf.

Pour en savoir plus : www.cotedor.fr/actualite/une-aide-de-250-eu-pour-l'acquisition-dun-velo-electrique

Les biodéchets

Depuis le 1er décembre 2019, une borne de collecte des biodéchets (déchets alimentaires) est installée à la salle des fêtes de Losne.

La communauté de communes met à votre disposition des bio seau et des sacs kraft pour stocker vos déchets (épluchures, restes de repas, os, coquillages, serviettes en papier, ...) dans l'attente de les déposer à la bioborne. Le matériel est également disponible en mairie, vous pouvez le retirer en vous munissant de votre numéro de client pour la redevance incitative.

Une fois par semaine, la société Bourgogne Recyclage vient relever les bornes. Les déchets sont ensuite transformés par la plateforme de compostage Leledy Composte 71 puis utilisés par les agriculteurs locaux.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter le service environnement de la communauté de communes : 0 805 800 346 ou infodechets@rivesdesaone.fr.



Numéros utiles

• Conciliateur de justice

Permanences à la mairie de Saint-Jean-de-Losne les vendredis matins tous les quinze jours avec M. BURILLARD.
Téléphone : 06 81 33 31 67

• Assistantes sociales

Les assistantes sociales de l'agence Solidarité et famille de Genlis interviennent auprès des administrés de la commune de Losne.

Téléphone : 03 80 10 06 80

Email : agencegenlis@cotedor.fr

• Sécurité - Dépannage Enedis

Téléphone : 09 72 67 50 21

• Urgence sécurité gaz

Téléphone : 0 800 47 33 33

• SUEZ - Service d'urgence

Téléphone : 0977 401 126

Syndicat des eaux du Pays Losnais

Le syndicat des eaux s'est équipé de l'application Panneau-Pocket. Grâce à cet outil, vous serez informés en temps réel des alertes (coupures d'eau, ...), informations (gestion de l'eau, relève des compteurs d'eau, ...), actualités (travaux, aménagements réalisés sur le réseau). Cette solution est gratuite pour les habitants.

Téléphone : 03 80 29 13 89

Email : siaepassainissementpayslosnais@bbox.fr

N'hésitez pas à télécharger l'application.



Inauguration de la croix des accidentés de la route



Opération ramassage des déchets



Décorations école maternelle



Marche Téléthon 2021



Repère de nivellement à l'église



Feu d'artifice 14 juillet 2021



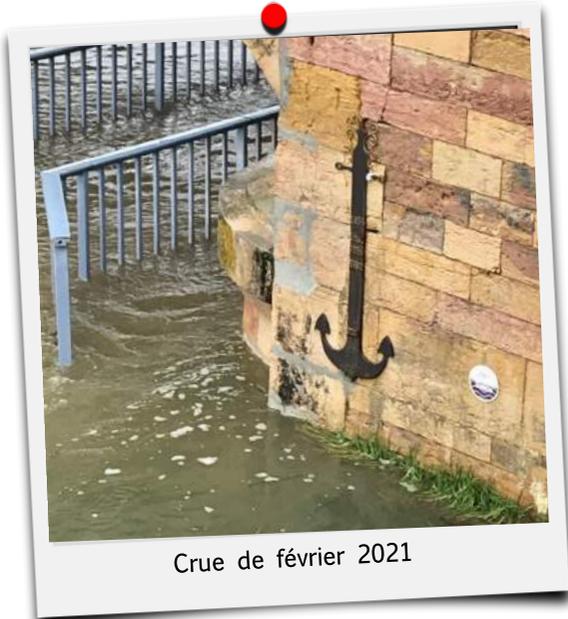
14 juillet 2021



11 novembre 2021



Intervention pompiers écoles mars 2021



Crue de février 2021



Départ de l'harmonium pour réparations



Sauvetage d'une chouette

LA CONFRÉRIE DES AVALANTS NAVIEURS

Le monde trépigne, il en a marre de ne rien pouvoir faire à cause du covid qui nous ronge l'esprit même si nous ne sommes pas atteints par le virus.

La Confrérie a réussi, dans le respect des normes sanitaires en vigueur, à organiser, à une date inhabituelle, son assemblée générale 2021.

En 2022, entre autres invitations de l'Ambassade des Confréries de Bourgogne Franche-Comté à laquelle notre Confrérie adhère et qui nous rend visite lors de nos manifestations, les dates suivantes sont arrêtées :

- * Vendredi 4 mars : 31^e assemblée générale
- * Les 16 et 17 avril : Participation au Salon Fluvial de Saint -Jean-de-Losne / Saint-Usage
- * Dimanche 22 mai : Participation au pardon des mariniers de Lyon 2^e, qui s'appellera pour des raisons politiques locales « Fête » et non « Pardon »
- * Samedi 4 Juin : 27^e rallye promenade en bateau que nous organisons chaque année dans le Pays Losnais et alentours
- * 18 et 19 Juin : Participation au 50^e Pardon des mariniers de Saint-Jean-de-Losne
- * Dimanche 11 décembre : 27^e Fête de Saint Nicolas en Pays Losnais que nous organisons.

D'autres manifestations sont dans les « tiroirs » mais il est trop tôt pour savoir si nous pourrions y assister.

Au moment d'écrire ces lignes, nous pensons que notre Fête de Saint Nicolas en Pays Losnais le 12 décembre 2021 rencontrera le succès espéré, et nous faisons tout pour cela, contre vents et marées !.. avec l'aide des collectivités, des commerçants, et de nombreux bénévoles.

Lors de notre assemblée générale 2021, quelques modifications sont intervenues au sein du conseil d'administration, mais notre Président Daniel Louvet est maintenant accompagné par douze personnes qui œuvrent dans la bonne humeur. Nous vous invitons à suivre leurs travaux sur notre site : www.conferieavalantsnavieurs.fr tenu par notre Web master JP Savoy.

Vous pouvez aussi nous contacter sur : confre-rie.avalants.navieurs@gmail.com, Nathalie vous répondra.

Notre seigneur Louvet et ses douze apôtres vous souhaitent la joie en famille pour cette année 2022, une forme à toute épreuve et un moral d'acier.

Bonne navigation.

Pour le Président Louvet Daniel

Joël Blanquart le 8 Novembre 2021



Les lauréats de notre rallye promenade en bateau 2021

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes de Losne n'a pas pu organiser cette année toutes les manifestations prévues. Toutefois, malgré la pandémie et le mauvais temps, la fête du 14 Juillet a eu lieu et le feu d'artifice (financé conjointement avec la commune) a pu être tiré et apporter de la couleur dans le ciel Losnais. L'activité Randonnée a elle-même repris en Septembre, ainsi que les séances bimensuelles de cinéma à la salle des fêtes.

Les membres du bureau ont démissionné en fin d'année ; qu'ils soient tous remerciés pour ces années de dévouement et la bonne gestion de l'association. Une nouvelle équipe a repris le flambeau pour l'année 2022, mais les bénévoles sont toujours les bienvenus.

Informations : comitfeteslosne.e-monsite.com



Randonnée dans le Jura au mois de mai

LA GAULE DE BELLE DÉFENSE

La Gaule de Belle Défense est une association de pêche qui est composée d'un bureau et de ses adhérents. L'association regroupe 1480 adhérents (toutes cartes confondues) et gère environ :

- 10 km de rivière sur la Bièvre à Saint-Usage
- 5 km de rivière sur la Vouge à Esbarres
- 2.5 km sur le canal de Bourgogne à Saint-Usage
- 5 km sur le canal du Rhône au Rhin à Saint-Symphorien/Samerey
- 10 km sur la Saône
- 2 km sur la Vieille Saône à Chaugey.

Tout au long de l'année, différentes organisations, manifestations ont été programmées (journée entretien, lâcher de truites dans la Bièvre et dans la Vouge, concours de pêche avec lâcher de truites dans le canal de bourgogne, concours de pêche au coup, concours carnassiers).

Toutes ces manifestations ont été annulées suite aux conditions sanitaires. Elles sont bien entendu reconduites pour 2022.

La pêche est un sport qui peut être pratiqué par tous, du plus petit au plus grand, des méthodes simples et anciennes aux méthodes modernes, du bord ou en barque, de jour comme de nuit*. Notre secteur géographique est situé au cœur d'un réseau hydrographique important, il serait dommage de ne pas en profiter en allant se distraire à la pêche, et sortir un beau brochet ou un beau sandre de l'eau ou encore un gros silure ! Allons, restons modestes, une petite friture fera l'affaire, à condition d'être en possession de sa carte de pêche bien sur... Bonne pêche à tous et à bientôt au bord de l'eau.

LE BUREAU DE LA G.B.D.

**pêche de nuit : seulement pour la pêche de la carpe et sur les parcours réservés à cette pêche.*

LA GYMLOSNAISE

La GYMLOSNAISE a repris ses activités :

- le lundi de 18h00 à 19h15 à la salle du DOJO à Echevon
- le jeudi de 14h à 15h15 à la salle des fêtes de Losne

Après cette période difficile, nous avons perdu quelques membres pour raison personnelle ou de santé, mais nous avons accueilli avec grand plaisir de nouveaux licenciés. Nous sommes maintenant un groupe de 32 dont 2 hommes.

Les séances se passent dans la bonne humeur avec des exercices préparés avec toujours beaucoup de professionnalisme par notre animatrice Jocelyne et très variés (Pilates, zen, abdo fessier, étirements...).

Pour vous joindre à nous, il faut être en possession du passe sanitaire, d'un certificat médical et régler une cotisation annuelle de 50 €.

La Gymlosnaise présente ses meilleurs vœux pour 2022 à tous les losnaises et losnais .

Contact : Marie-Claude BOILLAUD
06.71.18.55.50



La chorale "Envoyez la musique" a repris ses répétitions fin septembre.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous nous sommes retrouvés après cette longue période sans activités.

Si cela vous tente, venez nous rejoindre, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons. N'hésitez pas, on vous attend les mercredis de 17 h 45 à 19 h 15 à la salle des fêtes de LOSNE,

ENVOYEZ LA MUSIQUE

Pour plus de renseignements vous pouvez prendre contact avec Mme Chantal MEUNIER au 03.80.39.28.30.

La Chorale "Envoyez la musique" présente à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour 2022

2021 fut une année où les membres du club ne se sont rencontrés que quelques fois, mais ces réunions furent à chaque fois des moments importants d'échanges, pendant lesquels chacun a présenté ses nouvelles réalisations que vous pourrez peut-être admirer lors d'une prochaine exposition prévue si cela est possible en fin d'année 2022.

Depuis septembre, le club fonctionne tous les jeudis après-midi, de 14h à 17h30, dans la salle de la mairie, rue des platanes.

Venez nous rejoindre et découvrir les joies du point compté, du cartonnage, du patchwork, du tricot. Des idées nouvelles sont toujours les bienvenues. Alors ces heures de convivialité et d'échanges partagées avec de nouveaux adhérents sont toujours appréciées, et ce dans une ambiance agréable.

À LA CROISÉE DES FILS



Pour cela vous pouvez contacter :

- Mme Donzeau : 03 80 29 00 16
- Mme Degrace : 06 64 80 35 90

SOLEILS D'AUTOMNE

L'Association des Aînés « Les Soleils d'Automne » se réunit tous les lundis après-midi à partir de 14h00 à la salle des fêtes de Losne, autour de jeux de société-scrabble-tarot-belote-travaux manuels et d'une collation. Les adhérents partagent un moment de détente et de convivialité.

Nous organisons une sortie au restaurant-repas froid et pour clôturer l'année un repas de Noël.

Si vous souhaitez nous rejoindre et passer un bel après-midi, renseignez-vous auprès de la Présidente, Mme BONFILS - 03.80.39.11.24.

L'équipe d'animation vous souhaite une bonne et heureuse année 2022 !

QUELLE HISTOIRE !

Après plusieurs mois d'interruption, dus à la Covid 19, notre Association a pu reprendre ses activités en septembre dernier.

Nous en avons profité pour nous rendre à l'Etang Rouge à Seurre lors d'un après-midi ensoleillé.

Depuis quelques semaines, tels des phénix, nous sommes heureux de nous revoir. Mais pour combien de temps ? Seul ce satané virus a la réponse.

Que garderons nous en mémoire ? Les vaccins ? Les confinements ? Les masques ? Les malades ou les personnes décédées, un peu trop oubliées parfois ?

Dans 10 ans, dans 50 ans sans doute, nos enfants et nos petits enfants auront gardé tous ces souvenirs dans leur mémoire. Ils les évoqueront entre eux au même titre que le désordre climatique, le gel du printemps, la rareté des fruits et du miel, les inondations ici ou là et les ouragans.

La mémoire est affaire de neurones et de « méninges ». Nous tentons de les maintenir en bon état au moyen de nos réunions (2 fois par mois) cordiales et bénéfiques : échanges, informations, exercices, sorties, etc. sont à l'ordre du jour.

Pour nous joindre ou participer à une réunion « découverte » de nos activités :

- Jeannette MINET à Franxault : 06.88.83.54.08
- Jean Louis TISSOT à Brazey-en-Plaine : 07.50.49.95.92



Après-midi effectuée le 1er octobre dernier à l'Etang Rouge de Seurre

LE SOUVENIR FRANÇAIS

QU'EST-CE QUE LE SOUVENIR FRANÇAIS ?

C'est sur une idée de François Xavier NIESSEN en 1872 dans l'Alsace et Lorraine occupées que prit naissance l'association le Souvenir Français. Elle fut fondée à Neuilly-sur-Seine en 1887, parution au Journal Officiel du 07 juillet 1904 régie par la loi de 1901 et déclarée d'utilité publique le 10 février 1906.

Son but : conserver la mémoire de ceux ou celles qui sont morts pour la France tout au long de son histoire ou qui l'ont honorée par de belles actions.

Elle veille et participe également à l'entretien de leurs tombes ainsi que des monuments élevés à leur gloire tant en France qu'à l'étranger. Transmettre le flambeau aux générations successives.

Le Souvenir Français est une association nationale non politisée ni revendicative et distincte des associations d'anciens combattants. Elle veille au bénévolat de ses membres et sa devise est : « À nous le souvenir , a eux l'immortalité ».

Le comité de Saint-Jean-de-Losne en sommeil, a été relancé en décembre 2005.

Le conseil d'administration du comité du Souvenir Français de Saint-Jean-de-Losne :

- M. GRIVIAU Michel : Président d'Honneur
- M. FLAMAND Robert : Président
- Mme GRIVault LAISNE Rachel : Vice présidente / porte drapeau
- M. DINET Jean Claude : Trésorier
- M. LABELLE Michel : Secrétaire
- M. BERGE Jean Michel : Membre
- M. POUSSOT Jean Pierre : Membre / Capitaine de gendarmerie en retraite
- M. GARNIER Thibaud : Porte drapeau suppléant / Colonel en retraite

Cotisation : 20,00 € / Abonnement à la revue : 5,00 €



La section GYM de l'ASVBD vous accueille dans la salle derrière le collège et le COSEC d'Echenon.

Adultes à partir de 16 ans

- **Le lundi de 20h15 à 21h15** : abdo-fessiers, step, aérobic, renfort musculaire avec Jeanine
- **Le mardi de 9h15 à 10h15 et de 10h15 à 11h15** : gymnastique douce, maintien en forme avec Carole
- **Le mercredi de 18h15 à 19h15** : step, body-sculpt, zen, pilates, zumba avec Carole
- **Le jeudi de 17h30 à 18h30** : maintien en forme, relaxation, abdo-fessiers avec Jeanine

Enfants avec Carole :

- **Le mercredi de 16h à 17h** : gym-danse pour les enfants de 8 ans à 14 ans
- **Le mercredi de 17h à 18 h** : gymnastique enfantine, éveil corporel sur musique, notion d'équilibre pour les enfants de 4 ans à 7 ans

YOGA : 2 cours le jeudi avec Carole de 18h45 à 20h et de 20h à 21h15. Sport accessible à tous, sans aucune distinction. Travail sur le corps physique, la respiration en dosant et en économisant son énergie personnelle. Relaxation pour arriver à un équilibre : être bien dans son corps, dans sa tête.

Pour toutes ces activités, le 1er cours est gratuit.

Pour nous joindre : 03 80 29 15 86 - 03 80 29 18 66



AMICALE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE

L'amicale, forte d'une vingtaine de membres, dont 4 nouveaux cette année, s'occupe de l'accueil lors des collectes de sang sur le secteur. Quelques chiffres de 2021 :

- ♦ 6 collectes réparties sur Losne et St Jean de Losne (la salle de Brazey étant indisponible),
- ♦ 487 candidats au don de sang, dont 22 pour leur 1^{er} don,
- ♦ 77 nouveaux venus sur notre secteur.

Un grand merci à tous.

L'amicale réalise également des actions de promotion lors de certaines manifestations, lors de la "Journée Mondiale des Donneurs de Sang" le 14 juin chaque année ainsi que dans les écoles et collèges. Une intervention est d'ailleurs en prévision à l'école de Losne.

Les collectes 2022 auront lieu, de 8h à 12h, le :

Je donne mon sang !
Et vous ?



- Vendredi 7 janvier à Losne
- Samedi 26 mars à Losne
- Samedi 21 mai à St-Jean-de-Losne
- Samedi 16 juillet à St-Jean-de-Losne
- Samedi 10 septembre à Losne
- Samedi 26 novembre à Brazey-en-Plaine

Depuis la crise sanitaire la prise de RDV sur le site de l'EFS monrdvdondusang est à privilégier.

Notre Assemblée Générale aura lieu le 05 mars 2022 à la salle des fêtes de Saint-Usage.

L'amicale vous attend toujours aussi nombreux à toutes ces collectes et vous remercie dès à présent pour votre implication et votre présence. Pour tout renseignement : président Denis LAPOSTOLLE.

Bonne fêtes de fin d'année à tous les habitants de Losne



Un club de handball structuré dans notre canton, c'est ce qu'offre à ses habitants le HBCIS, association sportive créée en 2000. Cette année, le club compte un peu plus de 100 licenciés (40 filles et 70 garçons) de différentes catégories se répartissant en 12 équipes. Depuis 2 ans maintenant, le club propose une activité Baby-hand (de 3 à 6 ans) et peut se réjouir du développement du handball féminin en présentant 4 équipes féminines de moins de 11 ans à sénior dans le championnat régional. Cette structure est dirigée par un Comité Directeur et un bureau composé de 15 dirigeants parfois diplômés.

Le club est engagé dans les Championnats Départementaux et Régionaux. Tournois de mini-hand pour les plus jeunes et des matchs amicaux. Des stages pour les plus jeunes sont organisés durant les vacances scolaires ainsi qu'une formation interne pour l'arbitrage. Différentes manifestations extra sportives réparties tout au long de l'année sont organisées par le HBCIS : loto, repas dansant, bourse puériculture et vide-grenier. Enfin des tournois ponctuent la fin de saison.

Les objectifs du HBC Intercommunal de la Saône se déclinent sur un plan Sportif, un plan Collectif, un plan Social et un plan de Développement.

Sportif

- Proposer des contenus d'apprentissage adaptés à toutes tranches d'âges et tous genres afin de développer les capacités physiques et techniques de chacun.
- Développer l'esprit sportif des adhérents par une politique de savoir-être et d'esprit sportif validé par le Bureau Directeur.

Collectif

- Travailler en bon terme avec les différentes collectivités du territoire et avec les différentes associations que nous côtoyons afin de favoriser le vivre-ensemble.
- Organiser des temps de convivialité tout au long de l'année par des manifestations gérées par nos bénévoles.

Développement

- Développer l'esprit sportif à travers de la sensibilisation à l'Arbitrage.
- Former les parents et les jeunes joueurs, voulant s'investir dans le club, aux tâches de dirigeants d'équipes et de club afin de pérenniser notre association dans le temps.
- Développer les différentes possibilités d'activités dans nos structures. (féminisation, santé, petite enfance et jeux loisirs)

Social

- Proposer un accès à la compétition et la non-compétition en sport amateur à l'ensemble des personnes le désirant.
- Proposer des facilités de paiement afin de favoriser l'accès au Sport à tous publics.

Contacts :

Présidente : Mme SCHWARTZ Emilie : emilies.hand@gmail.com , 06.17.11.33.83

Autre contact : M. JANOWIEZ Jérémy : janowiez.handball@gmail.com , 06.36.86.42.32

Informations sur le site internet du club : www.hbcis-handball.com



« On ne juge pas un homme, sur le nombre de fois qu'il chute, mais sur le nombre de fois qu'il se relève ! » citation de Jigoro KANO, fondateur du Judo. Cette citation, peut en l'occurrence, s'appliquer à l'ASVBD JUDO, club sportif communautaire, évoluant dans deux Dojos de qualité (à ECHENON et à SEURRE).

Le club, a, en effet, subi de plein fouet, la pandémie, avec l'arrêt complet de ses activités, la reprise avec des consignes sanitaires strictes, de nouveau arrêté puis reprise avec passe sanitaire, MAIS malgré cela, les professeurs ont continué à se former et le comité directeur reste toujours dans la même dynamique et a de nombreux projets, au bénéfice des licenciés.

Une activité adaptée à chacun

La politique sportive du club « **LE JUDO POUR TOUS** » permet de proposer différentes activités sportives liées au judo et qui restent adaptées à chacun.

Nos deux spécificités :

° **L'EVEIL JUDO** où l'accueil se fait dès 3 ans et jusqu'à 5 ans.

Activité ludique, variée et attrayante ! L'éveil judo respecte le développement de l'enfant et le favorise en lui permettant de satisfaire son besoin de se réaliser seul, de coopérer et de s'opposer. Il renforce les règles de savoir-vivre en groupe, respectant le code moral du judo et ses valeurs éducatives.

° **Le TAÏSO** à partir de 15 ans et sans limite d'âge !

L'activité Taïso s'oriente dans une approche GYM, FORME, SANTE et PLAISIR (élastibands, ballon lesté, corde à sauter, ballon pilates et bâton), en vue d'améliorer l'endurance cardio-vasculaire, le renforcement musculaire, les étirements et assouplissements puis relaxation pour une bonne récupération. Pour des adultes qui n'ont jamais pratiqué le judo et qui souhaitent avoir une activité physique simple et efficace, on y prend beaucoup de plaisir ! L'activité est enrichie de SELF-DEFENSE dans le cours à Echenon et d'un cours ZEN à Seurre.

L'activité phare, ce pourquoi le club existe

Le judo de loisir et de compétition à partir de 6 ans et sans limite d'âge : Activité de détente et de plaisir, de défense ou de compétition (mise en place de groupes sportifs prépa-compétition pour les poussins/benjamins/minimes/cadets).

Le judo Ju-Jitsu pour les ados et les adultes débutants ou confirmés : c'est une méthode de défense efficace alliant les techniques de judo aux atémis (ou coups pieds, poings). La pratique est sans danger, elle

Club rural, en reconstruction d'effectif, avec tout de même, près de 180 licenciés, où chaque semaine sont proposés des cours d'éveil judo, de Judo, de Ju-Jitsu, de Taïso à différents degrés de maîtrise.

L'encadrement technique est assuré par Jean-Philippe DELARUE, professeur diplômé, salarié à temps plein du club, ceinture noire 5^{ème} Dan, juge régional, formateur à la ligue BFC et par Baptiste MORANDA, professeur diplômé, ceinture noire 3^{ème} Dan.

joint l'utile et l'agréable, dans une ambiance conviviale !

POUSSEZ LA PORTE DES DOJOS : Il n'est jamais trop tard, les inscriptions se font tout au long de l'année, à ECHENON (Nouveau complexe sportif derrière le collège et le Cossec) et à SEURRE (Salle Omnisports rue de la perche à l'Oiseau) aux horaires des cours.

Une séance d'essai vous sera accordée, si vous hésitez encore, ainsi que des facilités de paiement.

Pour en savoir plus, visitez notre site internet www.asvbdjudo21.com et notre page Facebook. N'hésitez pas à nous rejoindre, sur le tatami, avec ou sans enfants, ou au sein du bureau !

Nous recherchons également des Sponsors ou Partenaires, nécessaires à notre devenir ...

Nous tenons à remercier par le biais de ce bulletin, la commune de LOSNE et ses élu(e)s, pour leur implication et leur soutien à notre section JUDO.

L'ensemble du comité directeur et ses professeurs présentent à l'ensemble des habitants de la commune, leurs Meilleurs Vœux pour 2022 !

**Pour l' ASVBD JUDO, son président
Jérôme COSTILLE**



ASVBD CANOË-KAYAK

Bilan de l'année 2021 du club ASVBD Canoë-Kayak

Trois compétitions ont pu avoir lieu cette année :

• Championnats de France du 8 au 11 juillet à Graveline

Au départ du club pour ce championnat il y avait :

Marc Vahcey, Mathieu Vieille, Corentin Barbe, Gaël Barbe, Baptiste Ripoche, Ines Frechou, Marie Frechou et Mahot Muzeau.

Pour les minimes qui courent pour la région, il y avait : Nathan Janes, Hugo Seguin, Lou-Anne Perrin Huqueleux, Léo Gagou, Enola Varlet et Alise Frechou.

Il faut savoir que 25 minimes de la région Bourgogne Franche Comté étaient sélectionnés dont les 6 minimes du club ASVBD Canoë Kayak.

Finalistes :

Marc VACHEY

- 8^e K1HV4 200m
- 7^e K1HV4 500m
- 7^e K1HV4 5000m

Corentin BARBE

- 6^e K1HS 200m

Baptiste RIPOCHE

- 8^e C1HJ 200m
- 7^e C1HJ 500m
- 8^e C1HJ5000m

Inès FRECHOU

- 7^e K1DJ200m
- 6^e K1DJ 500m

Marie FRECHOU

- 5^e K1DC 5000m

Médaille d'argent pour Inès Frechou K1DJ 5000m.

Pour les minimes :

• Médailles d'Or

Alise FRECHOU

- K4DM 500m
- K4DM3000m

Enola VARLET

- K4DM500m

Lou Anne PERRIN HUQUELEUX

- K4DM500m
- K4DM3000m

• Médailles d'argent

Lou Anne PERRIN HUQUELEUX

- K1DM500m

Alise FRECHOU

- K2DM500m

• Médailles de bronze

Hugo SEGUIN

- K2HM500m

• Championnat Régional de Bourgogne-Franche-Comté de fond le 17 octobre à Besançon

Kayak Homme Sénior 5000 m :

- 2^{ème} place pour Mathieu Vieille
- 3^{ème} place pour Corentin Barbe

Kayak Dame Junior 5000 m :

- 2^{ème} place pour Inès Frechou

Kayak Homme Benjamin 3000m :

- 3^{ème} place pour Charles Bankaert
- 4^{ème} place pour Mahé Varlet

Kayak Dame Benjamin 3000m :

- 1^{ère} place Lisa Méot
- 2^{ème} place Mayéllys Lévêque
- 3^{ème} place Eléa Gamelon

Kayak Homme Poussin 3000m :

- 9^{ème} place pour Robin Muzeau
- 10^{ème} place pour Maël Janes
- 12^{ème} place pour Camille Lesieur

Kayak Dame Poussin 3000m :

- 1^{ère} place pour Izoé Imbert
- 8^{ème} place pour Séléna Flageolet

Kayak Homme Minime 1 3000m :

- 1^{ère} place pour Léo Gagou

Kayak Dame Minime 1 3000m :

- 1^{ère} place pour Enola Varlet
- 2^{ème} place pour Alise Freshou

Kayak Homme Minime 2 3000m :

- 1^{ère} place pour Hugo Seguin
- 2^{ème} place pour Nathan Janes
- 6^{ème} place pour Maxime Gidault

Kayak Minime 2 3000m :

- 2^{ème} place pour Lou-Anne Perrin Huqueleux

Canoé Homme Cadet 5000m :

- 4^{ème} place pour Mahot Muzeau

Kayak Dame Cadet 5000m :

- 5^{ème} place pour Marie Frechou

Kayak Homme Vétéran 1a 5000m :

- 3^{ème} place pour Marc Vachey

• Marathon les 12 et 13 septembre à Vernon

Médaille d'Or :

Ines FRECHOU K1DJ

Médaille d'Argent :

Remi BOULARDOT C1HS

Médaille de Bronze

Mahot MUZEAU C1HC



PAGAIES DES BORDS DE SAÔNE

Le club de Pagaies des Bords de Saône vous accueille à la Base de Canoë Kayak du Pays Losnais pour une pratique en groupe, organisée ou libre à votre convenance.

Dragon Boat : Bateau de 12 ou 22 places pour une expérience de groupe, en compétition ou en loisir et sport santé.

Le club, organisateur de 2 championnats de France (2016 et 2019) sur la Saône, est devenu en moins de 10 ans un des leader de la discipline en France. Discipline qui permet à différentes tranches d'âges de naviguer ensemble dans un même équipage.

Le 10 juillet 2022 le Challenge Dragon Boat de Saint-Jean-de-Losne fera son grand retour après 2 années de pause à cause la Covid,...par équipages de 10 personnes, ouvert à tous.

Pagaies des Bords de Saône permet également à un large public de venir découvrir les plaisir de la navigation sur la Saône et l'Ouche à bords de kayak lors de la saison estivale sur des parcours balisés : **Parcours EcoPagayeur, labélisés Sentiers Nautique®** depuis cette année. Une autre façon de découvrir ou redécouvrir notre territoire en toute liberté que ce soit à 2 ou en groupe (jusqu'à 50 personnes).

Renseignements et informations :

Mail : ecopagayeurstjean@orange.fr

Tél : 06 61 17 15 47



COMITÉ AMBASSADRICE BOURGOGNE

Le comité Ambassadeur Bourgogne est un comité affilié Ambassadeur France. Il a été créé en 2019 et a pour but de promouvoir l'image de la femme actuelle. En ce qui concerne les critères de participation, il suffit d'avoir entre 17 ans et demi et 30 ans et résider dans la région dans laquelle nous habitons. Les femmes mariées, mamans tatouées, ... peuvent participer. Il n'y a aucun critère de taille, ni de poids.

Chaque année une Ambassadeur Bourgogne est élue afin de représenter notre belle région à l'échelle nationale lors de l'élection Ambassadeur France.

Cette année notre représentante est Candice Laine-Bourdon qui s'est également classée 1ère dauphine Ambassadeur France 2022.

Pour découvrir nos aventures, n'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux !

Facebook : Ambassadeur Bourgogne

Instagram : @ambassadeurbourgogne



Le club de l'ASUJL vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2022, en espérant que cette épidémie ne vienne pas trop nous perturber de nouveau. La saison 2020-2021 a été très maigre, le club a essayé de maintenir ses entraînements aussi bien pour les jeunes que pour les seniors. Nous sommes heureux de constater que nous n'avons pas perdu de licenciés, nous en gagnons même avec actuellement près de 215 adhérents !

Le 14 juillet, la mairie de Losne nous avait demandés de tenir la buvette, ce que nous avons fait dans des conditions climatiques très pluvieuses. Les Losnais ont cependant répondu présents et cet après-midi a été très convivial !

Nous avons pu reprendre une première manifestation le 15 Août avec l'organisation d'un concours de pétanque à Broin qui a attiré 82 doublettes.

Nous avons aussi repris nos lotos et le 26 novembre, la salle des fêtes de Losne, était remplie. Cette manifestation était une belle réussite montrant que les gens ont besoin de retrouver un rythme normal.

Les 18 et 19 décembre, nous allons initier le challenge Daniel Gamelon en Futsal à la salle omnisport de Seurre pour les catégories U11 et U13. Nous avons déjà 16 équipes inscrites dans chaque catégorie. Nous vous invitons à venir découvrir du foot en salle, activité très intéressante et spectaculaire pour les jeunes.

Le 30 Octobre, notre association a réalisé son assemblée générale. Dans ce cadre nous avons reçu officiellement les clés du minibus de la part de la région (représentée par Alain Becquet) et de la ligue BFC (représentée par Michel Nageotte). Merci encore à la région et à la LBFC d'avoir permis ce financement qui va nous permettre d'être autonome pour nos déplacements.



Durant cette assemblée, le club a relaté ses 54 ans d'existence. Il est important de remercier et d'avoir une pensée pour toutes les personnes qui ont œuvré pour que l'ASUJL soit le club qu'il est actuellement. En effet :

- Notre association a vu son effectif augmenté de 50% en 25 ans (depuis 1995)
- Le club a joué 6 années en R2, 25 années en R3 et 12 ans en D1
- 8 présidents différents ont assuré l'évolution de l'association
- 14 entraîneurs se sont succédé à la tête de notre équipe fanion



L'ASUJL espère pouvoir continuer son évolution et que des projets concrets puissent se mettre en place durant cette année 2022.

Durant la période de décembre, les joueurs vont venir rencontrer les losnais afin de distribuer nos calendriers. Par avance, merci de votre accueil, nous vous souhaitons de très bonnes fêtes.

Le comité de l'ASUJL



ALIMENTATION

BOULANGERIE LA FOURNÉE LOSNOISE	4 rue Nationale	03 80 29 03 92
CHEMIN DES GRANDS CRUS		07 83 79 39 90 commerce.fm21@gmail.com
DEMANGE JOËL (GROSSISTE BOISSONS)	7 route de Dôle	03 80 27 09 27
EARL DE LA BORDE MARTENNE (VENTE DE POMMES DE TERRE—OIGNONS)	Lieu-dit la Borde Martène	06 07 51 03 39
SUPERMARCHÉ COLRUYT	Rue Nationale	03 80 39 25 71

BEAUTÉ & BIEN -ÊTRE

LD' COIF (COIFFEUR)	22 rue Nationale	03 80 73 35 46
MES AILES D'ANGE (MAGNÉTISME-GUÉRISSEMENT, MASSAGES, ETC.)	46 bis rue de la Saône	06 13 42 84 98 https://mes-ailes-dange-00.webself.net
NATUROPATHE - MARINA FICHOT		06 02 72 38 95 fichotmarina@icloud.com fichotmarina.wixsite.com/naturopathe
ZE STYL' (COIFFEUR)	17 rue Nationale	03 80 29 01 46

PRESSE / ÉDITION / IMPRIMERIE

ÉDITION COULEURS DE RIMES (POÉSIE, NOUVELLES ET LIVRES POUR ENFANTS)		06 71 35 13 77
PUBLIFIL (SÉRIGRAPHIE PLASTIQUE)	5 rue Nationale	03 80 77 93 27
TABAC LEBLANC-MORATIN (TABAC, LOTO, PRESSE)	Rue Nationale	03 80 39 23 48

FLEURS ET JARDINS

CÔTÉ JARDIN (DÉCORATION - FLEURS)	10 rue Nationale	03 80 39 28 12
-----------------------------------	------------------	----------------

TAXIS

LOSNE AMBULANCES (AMBULANCES ET VSL)	21 rue Nationale	03 80 39 20 69
MOULLET CATHERINE	17 B Quai National 21170 SAINT-JEAN-DE-LOSNE	03 80 29 08 33

GARAGISTES

GARAGE NATIONAL	56 bis rue de la Saône	03 80 46 95 91 06 24 26 38 50
-----------------	------------------------	----------------------------------

RESTAURATION-HÉBERGEMENT

AUBERGE DE LA MARINE	1 quai de la Hutte	03 80 27 03 27
AUBERGE DU PARADIS	17 route de Dôle	03 80 29 07 33
GÎTE « LE MEIX AUX RENARDS »	69 rue de la Saône	06 64 87 73 02
GÎTE « MA MAISON DE CAMPAGNE »	41 route de Dole	06 61 26 27 70
CHAMBRE D'HOTE « PINCE GRAIN »	24 Ancienne route de Seurre	
PIZZA JJ	Vendredi et Samedi soir - place du 8 mai 1945	06 07 78 03 42
FOODTRUCK LOSNAIS	22 rue Nationale	07 66 76 81 46 07 69 76 26 97
SAUCONNA RIVER (VAGABONDO)	15 rue de Seurre	https://www.facebook.com/sauconna.river

TRAVAUX PUBLICS

DL ÉQUIPEMENT (AMÉNAGEMENT CHAUSSÉE SIGNALISATION)	5 rue du Faubourg	03 80 29 07 87
MAGNIN TP (TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS HYDRAULIQUES)	9 rue de Seurre	03 80 29 14 67

AUTRES COMMERCES & ENTREPRISES

ANGEL'HORSES (PENSION - ÉLEVAGE CHEVAUX)	36 rue du Paradis	06 75 22 65 73
ATELIER GRAINES DE SOIE (COUTURE, CREATION, CONFECTION VETEMENTS/ ACCESSOIRES)	46 route de Dole	06 14 43 40 32 ateliergrainesdesoie@gmail.com
BACHE & GROMIT (FABRICATION ET RÉPARATION DE BÂCHE)	13 Quai de la Hutte	03 80 29 10 92
"DOUCEUR D'UNE PATTE" VIRGINIE GLOVER-CHAVENTON		06 20 50 91 30 douceurdunepatte@gmail.com
ETS DEBROYE APICULTEUR	25 rue de Seurre	03 80 29 17 62
JEANNIARD STÉPHANE (VENTE DE BOIS DE CHAUFFE)	15 rue des Lilas	06 50 27 43 39
HALO PHOTO-JEAN FRANCOIS EHRLICH	19 rue de la Saône	06 71 59 51 56
O'SIRIS		nadege.cure21@gmail.com
STÉPHANIE SAUVAIN (PSYCHOLOGUE)	19 impasse du Paradis	06 62 09 21 94

HABITAT

ACB (CHAUFFAGISTE - FRIGORISTE)	36 rue du Paradis	03 80 29 07 60 06 24 13 06 66
ALTAY FAÇADE	2 rue du Pontreux	06 18 43 46 95
ATASOY HAKAN (RAVALEMENT DE FAÇADE, PEINTURE, TRAVAUX D'ISOLATION, ETC.)	3 rue des Lilas	06 59 51 56 25
BATINOVA (PEINTURE EXTÉRIEURE, ENDUITS, TRAVAUX D'ISOLATION, PLÂTRERIE D'INTÉRIEUR)	13 rue des Platanes	03 80 39 23 34
BERNARD DAMIEN (PLÂTRIER-PEINTRE)	27 rue de la Saône	03 45 18 25 50 06 72 96 56 33
NICOLAS BLANC SARL (CHAPE, CARRELAGE, FAÏENCE)	7 D rue de la Croix Girard	06 83 02 55 59
CETIN OSMAN (PEINTURE, ISOLATION, NETTOYAGE, RAVALEMENT DE FAÇADE, ...)	13 ancienne Route de Seurre	06 16 16 39 92
CHAVENTON BATI'		06 23 88 84 44 chaventon.bati@laposte.net
DAVID DELOGE MAÇONNERIE		06.36.19.33.64
ETS CAKMAK (ISOLATION, PEINTURE, NETTOYAGE, RAVALEMENT DE FAÇADE, ...)	2 ancienne Route de Seurre	06 52 35 98 48
ETS LALVEE (POSE DE FENÊTRES DE TOIT)	7 rue du Closeau	06 65 09 39 23
MENUISERIE QUENOT	46 route de Dole	07 70 43 94 05 quenot.menuiserie@gmail.com
MKG PLATRERIE	3 place du 8 mai 1945	06 60 36 43 60 mkgplaterie@gmail.com
SARL ATR	22 rue Nationale	03 80 39 74 97
SARL DAMIEN LASSAGNE (ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE)	2 chemin Pierre Louhet	06 84 50 93 49
TOIT ET BOIS (COUVERTURE, ZINGUERIE, CHARPENTIER)	27 route de Dole	03 80 39 22 55

Et si vous preniez le temps de vous ressourcer seul ou en famille ?

L'office de tourisme Rives de Saône, en collaboration avec Au cœur du soin et la commune de Losne, vous propose un **parcours bien-être** de 3 km autour du bras mort de la Saône à Chaughey. Cette promenade est ponctuée **d'activités mobilisant vos cinq sens et vous permettant de vous relaxer et de vous reconnecter à vous-même.**

Pour cela, rendez-vous à l'Esplanade des Itinérances à Saint-Jean-de-Losne pour récupérer la pochette comprenant le plan et les cartes vous permettant de réaliser le parcours.

Pour plus d'informations, contactez l'office de tourisme au **03.80.37.15.70** ou **contact@saone-tourisme.fr**.



Retrouvez toutes les activités possibles en Rives de Saône sur www.saone-tourisme.fr

AUSSI 21356		ARTICLE ÉTRANGER		BOSSE		NOTE	
POSSESSIF			4	CONCERNANT LA BOUCHE		ÉMISSION DE JEUNE REBELLE	6
	2	DE CODE INSEE 21356					
TOUJOURS VERT			ABER				LOSNE À L'OUEST
PLIS QUI SE REPASSENT			GRABUGE SANGLANANT	10			
	8	DEMI RAGOT				IMMERGE	
		PREMIÈRE D'UN ALPHABET					
		REPRÉSENTATION MASQUÉE		1		5	
	9				INDIQUE LE LIEU		
PAGE DES SCOOPS					SYMPATHIQUE INVISIBLE	3	
AVANTAGES NATURELS					CONJONCTION		
					ARROSE BEZIERS		
	11			FAIT DU BIEN OÙ ÇA VA MAL			
ÉCRASA		PORT DANS LES PYRÉNÉES			7		
VALAIT 5 FRANCS		CANYON					
				ANCIEN SOUVERAIN DE TUNIS			
			12				

L'expression à retrouver ci-dessous : Elle a donné son nom à Maison-Dieu

1	2
---	---

3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
---	---	---	---	---	---	---	----	----	----

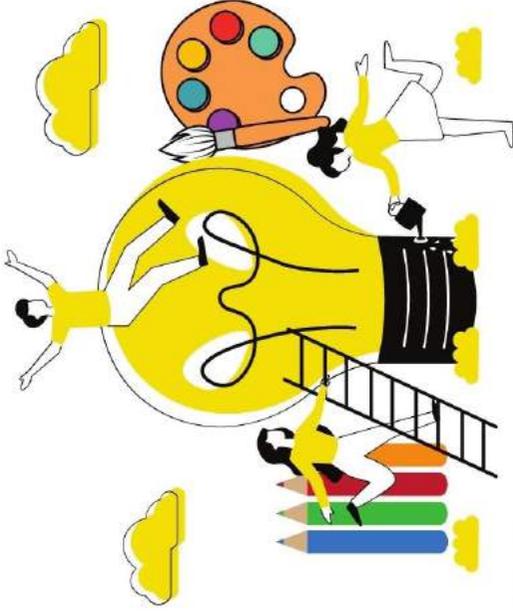


Création du nouveau logo de la commune

Vous débordez de créativité et vous aimeriez partager vos idées ?
Alors à vos réalisations !

L'actuel logo de la commune est vieillissant. La municipalité souhaiterait le moderniser afin qu'il soit le reflet de notre territoire, de son histoire, de ses projections futures et être en adéquation avec les habitants.

Soumission de vos propositions : mairie@losne.fr ou
en mains propres au secrétariat de mairie



Date limite : 31/03/2022



@mairiedelosne



www.losne.fr



Mairie - Place du 8 mai 1945
21170 LOSNEr

RÉPONSES MOTS FLÉCHÉS

AUSSI 21356 ↓ POSSESSIF	M	ARTICLE ÉTRANGER ↓ 4	E	BOSSE ↓ CONCERNENT LA BOUCHE	U	NOTE ↓ ÉMISSION DE JEUNE REBELLE	R ↓ 6
T ↓ 2	A	DE CODE INSEE 21356 →	L	O	S	N	E
TOUJOURS VERT → PLIS QUI SE REPASSENT	I	F	ABER → GRABUGE SANGLANT ↓ 10	R	I	A	LOSNE À L'OUEST ↓
U ↓ 8	S	DEMI RAGOT →	C	A	N	IMMERGE ↓	C
N	O	PREMIÈRE D'UN ALPHABET → REPRÉSENTATION MASQUÉE ←	A	L	E	P ↓ 5	H
E ↓ 9	N	C	R	E	INDIQUE LE LIEU → SYMPATHIQUE INVISIBLE ←	L ↓ 3	A
PAGE DES SCOOPS ↓ AVANTAGES NATURELS →	D	O	N	S	CONJONCTION → ARROSE BEZIERS ↓	O	U
P ↓ 11	I	L	A	FAIT DU BIEN OÙ ÇA VA MAL →	O ↓ 7	N	G
ÉCRASA ↓ VALAIT 5 FRANCS →	E	PORT DANS LES PYRÉNÉES ↓ CANYON →	G	O	R	G	E
T	U	N	E ↓ 12	ANCIEN SOUVERAIN DE TUNIS →	B	E	Y

L'expression à retrouver ci-dessous : Elle a donné son nom à Maison-Dieu

L	A
1	2

L	E	P	R	O	S	E	R	I	E
3	4	5	6	7	8	9	10	11	12



© JF EHRlich

L'Auxon